

JUIN 2018

Rapport de recherche

L'austérité a-t-elle contribué à la relance économique au Québec?

*Analyse de l'impact économique
des politiques budgétaires des
15 dernières années*

Raphaël Langevin, chercheur-associé

Emanuel Guay, chercheur-associé

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier un ensemble de personnes sans qui l'étude n'aurait pu être. Les commentaires de l'équipe de chercheur-e-s de l'IRIS de même que les corrections de Martin Dufresne et de Monique Moisan ont rehaussé la qualité de cette étude, tant du point de vue de la forme que du fond. Cette étude n'aurait pas non plus été possible sans l'aide précieuse d'Élisabeth Béfort-Doucet. Nous leur transmettons tous nos remerciements. Toutes les erreurs se trouvant encore néanmoins dans ce texte relèvent de l'entière responsabilité des auteurs.

IMPRESSION

Katasoho imprimerie & design
5000 rue d'Iberville #202, Montréal, QC H2H 2S6 514.961.5238 / info@katasoho.com

Sommaire

Le gouvernement québécois présente l'embellie économique actuelle comme le résultat favorable de ses politiques budgétaires, et notamment de l'application de mesures dites de « rigueur » ayant permis de résorber le déficit. De fait, ce dernier a maintenu l'approche des finances publiques instaurée au Québec depuis le tournant des années 2000 en matière de politiques économiques. En vertu de celle-ci, le présent gouvernement cherche à stimuler l'investissement privé en réduisant les impôts et les dépenses publiques, en offrant de multiples exemptions fiscales et subventions pour le secteur privé et en haussant la tarification des services. Cette approche conservatrice a guidé tant les gouvernements de Lucien Bouchard, de Jean Charest et de Philippe Couillard. Mais ces politiques favorisent-elles réellement la croissance de l'économie québécoise et le niveau de vie des ménages québécois? À l'heure où le gouvernement mise sur une « stabilité économique » dont il serait responsable afin d'obtenir sa réélection, les orientations budgétaires des dernières années semblent plutôt génératrices d'instabilité en plus de nuire à la prospérité. À l'aide d'un modèle de type « vecteur autorégressif structurel » (SVAR), cette étude examine l'effet des politiques budgétaires au Québec depuis une quinzaine d'années.

Principales conclusions

- Il existe une continuité dans les politiques budgétaires et fiscales des gouvernements québécois successifs depuis la fin des années 1990. Cette approche orthodoxe fait appel aux politiques d'austérité pour rééquilibrer les finances publiques.
- Une analyse d'impact budgétaire des 15 dernières années révèle que les politiques de restriction budgétaires ayant été employées lors de cette période ont eu un impact négatif sur la croissance économique, les investissements privés et le revenu disponible des individus.
- Une réduction des dépenses publiques nuit à l'investissement privé tandis qu'une augmentation des taxes et tarifs a un impact négatif sur la croissance économique.
- La période de relance économique que connaît le Québec depuis le début de l'année 2016 n'est pas le résultat des politiques de rigueur budgétaire, mais plutôt le résultat de la hausse de la croissance ontarienne couplée à une hausse de la consommation des ménages et des investissements publics et privés.

Table des matières

SOMMAIRE ET PRINCIPALES CONCLUSIONS	03
LISTE DES GRAPHIQUES	07
LISTE DES SIGLES	09
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 – LES QUATRE PÉRIODES POLITIQUES POST-RÉFÉRENDAIRES	13
1.1 Le tandem Bouchard-Landry et le déficit zéro (1996-2003)	13
1.2 Charest, la réingénierie de l'État et la Révolution tarifaire (2003-2012)	13
1.2.1 Des débuts difficiles (2003-2007)	13
1.2.2 Deux élections, un même projet (2007-2012)	14
1.3 La parenthèse Marois (2012-2014)	14
1.3.1 Le premier budget (2013-2014)	14
1.3.2 Le second budget (2014-2015)	14
1.4 Le retour en force du Parti libéral (2014 à aujourd'hui)	15
1.5 Le gouvernement Couillard mis en contexte	15
CHAPITRE 2 – DESCRIPTION ET ANALYSE DES PRINCIPALES MESURES AUSTÉRITAIRES	17
2.1 Le déficit zéro par la réduction des dépenses publiques	17
2.2 Les baisses d'impôt aux particuliers et les hausses de tarifs	19
2.3 Les baisses d'impôt des entreprises et les subventions	22
CHAPITRE 3 – ANALYSE D'IMPACT DES MESURES D'AUSTÉRITÉ SUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE	23
3.1 Les modèles VAR et SVAR	23
3.2 Les données et l'identification du modèle structurel	25
3.3 Résultats et discussion	28
CONCLUSION	45
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	49

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Semi-élasticité cumulative (%/\$) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	30
GRAPHIQUE 2	Semi-élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire, par trimestre, deuxième ordre causal, Québec, 2003-2017	31
GRAPHIQUE 3	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les dépenses publiques de consommation, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	32
GRAPHIQUE 4	Dépenses publiques réelles <i>per capita</i> (\$) et heures effectivement travaillées (h), trimestriel, Québec, 2003-2017	33
GRAPHIQUE 5	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les dépenses publiques d'investissement, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	35
GRAPHIQUE 6	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur l'impôt sur le revenu des particuliers, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	37
GRAPHIQUE 7	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les impôts indirects, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	38
GRAPHIQUE 8	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les impôts des entreprises et des sociétés, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	39
GRAPHIQUE 9	Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les subventions aux entreprises, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017	40
GRAPHIQUE 10	Impôts réels <i>per capita</i> payés par les sociétés et les entreprises publiques, nets des subventions et des transferts de capitaux (\$), trimestriel, Québec, 2003-2017	41
GRAPHIQUE 11	Semi-élasticité cumulative (%/\$) du service de la dette à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire et élasticité cumulative (%/%) à la suite d'un choc structurel sur le taux directeur de la Banque du Canada, par trimestre, Québec, 2003-2017	41
GRAPHIQUE 12	Élasticité cumulative (%/%) du PIB québécois à la suite d'un choc structurel positif sur 6 variables macroéconomiques, par trimestre, Québec, 2003-2017	42

GRAPHIQUE 13	Solde commercial québécois réel <i>per capita</i> (\$), trimestriel, Québec, 2003–2017	43
GRAPHIQUE 14	Variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente d'indicateurs macroéconomiques, trimestriel, Québec, 2014-2017	43

Liste des sigles

ACP	Analyse par composantes principales
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CPE	Centre de la petite enfance
FMI	Fonds monétaire international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
PLQ	Parti libéral du Québec
PPP	Partenariat public-privé
PME	Petites et moyennes entreprises
PQ	Parti québécois
SVAR	Vecteur autorégressif structurel
TVQ	Taxe de vente du Québec
TPS	Taxe sur les produits et services
VAR	Vecteur autorégressif
WTI	West Texas Intermediate

Introduction

Cette étude propose de décortiquer la politique budgétaire québécoise et son impact sur l'économie depuis 15 ans. À l'approche des élections prévues pour octobre 2018, le premier ministre du Québec Philippe Couillard et ses ministres n'hésitent pas à vanter leur bilan économique. Devant les sondages qui montrent une insatisfaction grandissante face au gouvernement¹, le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx a répliqué récemment que la population a choisi d'élire le Parti libéral du Québec (PLQ) lors des 15 dernières années, ce qui dénoterait une confiance de l'électorat à son endroit². Cette « confiance » est-elle méritée?

Le budget déposé en mars dernier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, Carlos J. Leitão, offre une vue d'ensemble quant au mandat du gouvernement Couillard. En soulignant le « chemin parcouru » depuis 2014, le ministre se félicite que les politiques mises de l'avant au début de son mandat aient eu des effets bénéfiques quatre ans plus tard :

Les finances publiques sont solides et équilibrées, aujourd'hui et pour l'avenir. La croissance économique est forte, grâce à la confiance retrouvée. Le Québec a réalisé un rattrapage important, devenant l'un des principaux pôles de croissance au Canada³.

Le ministre évoque plus loin un « cercle vertueux de la croissance » créé par « la bonne gestion des finances publiques et le rétablissement de la vigueur économique », dont les trois principales composantes seraient une plus grande confiance du secteur privé à la suite du rééquilibrage des finances publiques, qui aurait entraîné une augmentation des investissements créateurs d'emplois et aurait finalement permis l'accroissement de la richesse collective et de l'assiette fiscale du gouvernement⁴. L'obtention de surplus budgétaires importants serait l'une des manifestations de ce cercle vertueux. Ainsi :

En 2015-16, Québec a dévoilé un surplus de 3,6 milliards de dollars. En 2016-17, on était rendu à 4,5 milliards de dollars. Et cette année, en 2017-18, pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, nous en sommes déjà à un surplus de 2,7 milliards de dollars⁵.

C'est alors sur la base de « finances publiques solides et [d'] une forte croissance économique », ayant mené, selon M. Leitão, aux surplus budgétaires observés au cours des deux dernières années, que le ministre des Finances propose un ensemble d'investissements dans la modernisation des infrastructures québécoises, notamment au chapitre de la mobilité durable et de la qualité de vie⁶. En somme, le ministre des Finances établit une correspondance entre l'adoption de politiques d'austérité durant la première moitié de son mandat et les surplus budgétaires obtenus durant la deuxième, ces derniers venant alors justifier les nombreuses compressions imposées de 2014 à 2016. De plus, face aux critiques voulant que les programmes d'austérité soient nuisibles à l'économie québécoise⁷, le premier ministre répondait lui-même, en 2016, qu'il n'y avait aucune « relation entre [la faible croissance économique] et les décisions budgétaires du gouvernement⁸ ».

L'austérité est une notion polémique que le gouvernement Couillard a d'ailleurs refusé d'utiliser tout au long de son mandat, lui préférant des termes tels que « rigueur » ou « restrictions budgétaires⁹ ». Généralement définie comme un programme politique visant à limiter les dépenses de l'État liées à ses fonctions sociales et à augmenter ses revenus par le biais de la tarification des services ou de hausses de taxes, l'austérité budgétaire a des

conséquences bien répertoriées dans la documentation économique, dont l'augmentation des inégalités socioéconomiques, la fragilisation du secteur public ou une détérioration des services offerts par l'État¹⁰. Nous y reviendrons dans la section suivante. Bien que les conséquences sociales néfastes des politiques d'austérité soient connues et souvent dénoncées par la population, par des chercheurs et chercheuses ainsi que par des mouvements sociaux¹¹, ces politiques se voient généralement justifiées par des objectifs tels que la stabilisation des finances publiques et l'atteinte de l'équilibre budgétaire en vue d'une éventuelle relance de l'économie et du maintien à long terme des programmes sociaux.

Il est significatif à cet égard que le cercle vertueux présenté par le ministre des Finances dans son discours sur le budget 2018-2019 corresponde, presque point par point, aux prémisses mises de l'avant par les principaux théoriciens des politiques d'austérité. Ceux-ci avancent l'idée que la réduction des capacités fiscales de l'État et la compression de ses budgets contribuent au climat de confiance économique dans un pays donné, en invitant alors les entreprises à investir et la population à travailler et consommer davantage afin de pouvoir compenser la diminution de l'offre de services publics financés collectivement¹². On sait en outre que le premier ministre lui-même s'est dit profondément influencé par un ouvrage paru en 2014, *The Fourth Revolution*, dont les auteurs invitent les gouvernements à limiter les attentes et les demandes des citoyen-ne-s, ce qui implique notamment de réduire autant que possible le rôle social de l'État ainsi que l'impact de la démocratie sur les décisions qui sont prises¹³. Nous soutenons que le gouvernement Couillard s'est inspiré tout au long de son mandat des règles et mesures généralement associées au projet austéritaire. Nous connaissons bien les conséquences sociales néfastes de ce projet¹⁴, mais il nous faut maintenant déterminer si son efficacité économique se vérifie ou non. Nous chercherons par conséquent à évaluer dans quelle mesure la récente relance, qui s'est traduite par des surplus budgétaires importants, une forte croissance économique, une baisse du chômage et une hausse de l'investissement privé, peut être attribuée aux politiques d'austérité mises de l'avant dans la première moitié du mandat libéral. Cette question s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les rapports entre les politiques publiques, les orientations budgétaires et l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques.

Cette étude est divisée en trois parties. Nous offrons d'abord un aperçu des principales mesures et des projets politiques majeurs mis de l'avant dans quatre périodes bien circonscrites afin d'établir dans quelle mesure le gouvernement Couillard marque une rupture avec les administrations précédentes. Nous analyserons ensuite l'évolution de quatre indicateurs économiques dans la période couvrant les années 2003 à 2017, soit les investissements privés, le PIB québécois, le revenu disponible des ménages et les heures travaillées. Cet examen nous permettra dans un troisième temps de mieux cerner l'impact des politiques d'austérité appliquées par les gouvernements successifs. Pour ce faire, nous avons construit un modèle de type « vecteur autorégressif structurel » (SVAR) en nous inspirant principalement des travaux de Blanchard et Perotti¹⁵ et de Forni et Gambetti¹⁶. À l'aide de ce modèle, nous tenterons finalement de repérer des facteurs macroéconomiques qui rendent compte de la récente vitalité économique au Québec et des surplus budgétaires observés dans la deuxième moitié de mandat du gouvernement Couillard, ce qui nous permettra de répondre à notre question de départ.

CHAPITRE 1

Les quatre périodes politiques post-référendaires

1.1 LE TANDEM BOUCHARD-LANDRY ET LE DÉFICIT ZÉRO (1996-2003)

En janvier 1996, au lendemain du référendum sur la souveraineté du Québec et de la démission du premier ministre Jacques Parizeau, Lucien Bouchard prend la tête du Parti québécois (PQ) et axe la stratégie politique du gouvernement sur l'assainissement des finances publiques et la redéfinition des fonctions sociales de l'État. Le PQ organisera à cet effet un Sommet socio-économique du 29 octobre au 1^{er} novembre 1996, précédé d'un Sommet sur l'économie et l'emploi du 18 au 20 mars de la même année. Bien que les deux Sommets aient été présentés comme une invitation un peu vague au « renouvellement de notre pacte social¹⁷ », l'objectif politique du gouvernement Bouchard avec cette instance de concertation était de dégager un consensus autour de l'objectif du « déficit zéro », entendu comme l'atteinte de l'équilibre budgétaire sans hausses d'impôt pour les entreprises et pour les particuliers à hauts revenus¹⁸. Il s'agissait en somme de réunir les syndicats, le milieu patronal, les groupes communautaires et le gouvernement autour d'un objectif commun de restructuration de l'État pour assurer une plus grande compétitivité de l'économie québécoise face à la mondialisation et au développement de pays comme la Chine et l'Inde¹⁹.

Cet objectif de réduction budgétaire mènera à l'abolition de 50 000 postes à temps complet dans la fonction publique et parapublique entre 1996 et 1999, ainsi qu'à d'importantes restructurations de services dans le domaine de la santé et des services sociaux¹⁹. Il s'accompagne également de quelques mesures progressistes, dont la création d'un Fonds de lutte contre la pauvreté et

la mise en place d'une politique nationale de services de garde subventionnés à tarif unique. Cette mise en place a effectivement permis de doubler le nombre de places en services de garde entre 1998 et 2003, qui passent alors de 82 031 à 163 434 places²⁰. En somme, on discerne rapidement un virage « social-libéral » dans le programme politique du PQ de cette époque, c'est-à-dire un renouvellement des infrastructures sociales doublé de mesures typiquement néolibérales : atteinte de l'équilibre budgétaire par une baisse marquée des dépenses, déréglementation en matière de protection de l'environnement, réduction des effectifs dans le secteur public, etc. Cette ambiguïté est entretenue par Bernard Landry lorsqu'il devient premier ministre entre 2001 et 2003. Il vacille alors entre l'adoption de politiques d'insertion sociale et la libéralisation des échanges afin d'attirer le capital international²¹.

1.2 CHAREST, LA RÉINGÉNIERIE DE L'ÉTAT ET LA RÉVOLUTION TARIFAIRE (2003-2012)

1.2.1 DES DÉBUTS DIFFICILES (2003-2007)

Si les gouvernements Bouchard et Landry ont mis de l'avant un programme « social-libéral », prônant d'importantes mesures de dérégulation et de compression fiscale tout en insistant sur l'établissement d'un « consensus social large » par l'entremise d'instances de concertation et d'une promotion de la solidarité nationale et de l'économie sociale²², le gouvernement de Jean Charest adhère plus ouvertement aux préceptes néolibéraux. Dès son discours inaugural du 2 juin 2003, le nouveau premier ministre libéral insiste sur la nécessité de revoir le fonctionnement de l'État, en recentrant son activité autour de ses « missions essentielles : santé,

a Ces thèmes sont d'ailleurs repris et prolongés dans le *Manifeste pour un Québec lucide* publié en 2005 et corédigé par Lucien Bouchard et Joseph Facal.

savoir, prospérité et sécurité²³». Cette déclaration est suivie du dépôt d'un plan de « réingénierie de l'État » le 23 juin 2003 par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Il y est notamment question de réviser les structures de l'État et les programmes sociaux, d'encourager les partenariats public-privé (PPP) et de réduire significativement les impôts²⁴. Le programme néolibéral du gouvernement Charest se manifeste également durant la négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic en 2005, qui se solde par l'adoption d'une loi spéciale mettant fin aux pourparlers et imposant une augmentation salariale de 7 % sur 5 ans, malgré une inflation prévue de 11 % au cours de cette même période²⁵.

1.2.2 DEUX ÉLECTIONS, UN MÊME PROJET (2007-2012)

Jean Charest est réélu à la tête d'un gouvernement libéral minoritaire en mars 2007²⁶, puis récupère sa majorité un peu plus d'un an plus tard²⁷. Les travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic voient leurs conditions salariales se détériorer de nouveau alors que le gouvernement leur accorde en 2010 une augmentation de 6 % sur 5 ans, soit de nouveau inférieure à l'inflation²⁸. De plus, le gouvernement Charest profite, au début de son deuxième mandat, des effets de la crise financière de 2008 pour promouvoir une « révolution culturelle » axée sur le principe de l'utilisateur-payeur, selon lequel la personne qui utilise un service public doit en assumer les coûts²⁹. Parmi ces hausses de tarifs, celle qui suscitera la réaction la plus vive est l'augmentation des droits de scolarité de 325 dollars par année à partir de 2012 durant 5 ans, pour un total de 1625 \$³⁰. Cette annonce provoque une grande mobilisation dans les universités et les cégeps de la province, menant au cours du printemps 2012 à la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec³¹.

1.3 LA PARENTHÈSE MAROIS (2012-2014)

Élu le 4 septembre 2012, le gouvernement Marois marque dans un premier temps un changement de cap par rapport à l'administration Charest. Rapidement néanmoins, il se montre incapable d'offrir une alternative viable aux réformes néolibérales amorcées au Québec depuis 2003.

1.3.1 LE PREMIER BUDGET (2013-2014)

Dès le dépôt de son premier budget, le ministre des Finances Nicolas Marceau annonce un manque à gagner de l'ordre de 1,6 G\$ dans les coffres de l'État³². L'ampleur du déficit s'explique notamment par une faible croissance économique à la suite de la crise de 2008 et la hausse de la rémunération des médecins en 2011³³. Le gouvernement Marois ne parvient pas à se démarquer des priorités fixées par les gouvernements précédents, et en particulier au retour à l'équilibre budgétaire en 2014-2015. Il procède à une réduction des dépenses et à une augmentation des revenus de l'État, bien que dans des proportions différentes³⁴.

Dès ce premier budget, le gouvernement Marois renie plusieurs promesses électorales en alléguant sa posture de gouvernement minoritaire : le gel des frais de scolarité est converti en indexation au revenu disponible des familles, et l'abolition de la taxe santé de 200 \$ est remplacée par une structure progressive de contribution. Une autre promesse qui visait à créer un fonds de 10 G\$ à partir de la Caisse de dépôt et placement en vue de protéger les entreprises québécoises contre les prises de contrôle par des compagnies étrangères est retirée après que des agences de notation comme Standard & Poor's aient menacé d'abaisser la cote de crédit du Québec³⁵. Dans son premier discours sur le budget, le ministre Marceau mentionne en outre « qu'il n'est pas question que le gouvernement s'immisce dans la gestion quotidienne de cette grande institution ou dans ses choix d'investissements³⁶ », tout en affirmant que la Caisse de dépôt et placement doit demeurer autonome du gouvernement dans son fonctionnement.

1.3.2 LE SECOND BUDGET (2014-2015)

Le discours sur le budget présenté le 20 février 2014 se fixait encore comme priorité d'atteindre hâtivement l'équilibre budgétaire, malgré un déficit anticipé de 2,5 G\$ pour l'année financière en cours. À la lumière d'une croissance économique encore moribonde, le ministre Marceau proposait de reporter l'atteinte de l'équilibre budgétaire à 2015-2016. Un ensemble de hausses de tarifs était proposé pour parvenir à cet équilibre.

Les augmentations de tarifs contenues dans ce budget auraient particulièrement affecté les jeunes familles : la tarification des garderies devait ainsi être augmentée de 7 à 9 \$, puis indexée au coût de la vie³⁷, tandis que la hausse proposée de 4,3 % des tarifs d'électricité ciblait

particulièrement les ménages à faible revenu^a. Les étudiants étrangers et en provenance d'autres provinces canadiennes étaient également ciblés par ce budget, notamment par une révision des exemptions dont ils bénéficient³⁸. Malgré les réductions de dépenses touchant les services publics et l'effort pour atteindre l'équilibre budgétaire, le ministre Marceau refusait de parler d'austérité, qualifiant son deuxième budget de « gestion rigoureuse et efficace des finances publiques³⁹ ».

L'opposition refuse toutefois d'appuyer le budget, des élections sont déclenchées et le PLQ revient au pouvoir en avril 2014. Le nouveau gouvernement assume ses fonctions à partir du 23 avril 2014 avec un programme draconien de réduction budgétaire et un projet de révision des fonctions de l'État, tous deux inscrits dans le sillage des gouvernements précédents.

1.4 LE RETOUR EN FORCE DU PARTI LIBÉRAL (2014 À AUJOURD'HUI)

Le retour au pouvoir des libéraux est marqué dès ses débuts par des annonces importantes. Ainsi, le premier ministre Couillard affirme dès sa première rencontre avec le Conseil des ministres que des coupes de 3,7 G\$ sont à prévoir pour parvenir à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Le ministre des Finances indique à cet effet qu'ils vont « utiliser tous les moyens à [leur] disposition sauf l'augmentation du fardeau fiscal, sauf la réduction de services aux citoyens⁴⁰ ». Toutefois, cette annonce se décline en un ensemble de compressions et de hausses de tarifs touchant, entre autres, les domaines de l'éducation, de l'assurance sociale, de la santé et des services sociaux.

À cette première moitié de mandat, caractérisée par de nombreuses mesures austéritaires, succèdent des années moins conflictuelles, qui culminent avec l'annonce en novembre 2017 d'une baisse d'impôt de 2,3 G\$, tout juste un an avant les élections provinciales. Le ministre des Finances se défend toutefois d'avoir fait cette annonce à des fins strictement électoralistes, soulignant plutôt qu'elle met en lumière la bonne gestion des

finances publiques par son gouvernement et les retombées économiques qui s'ensuivent⁴¹. À cet engagement s'ajoutent le projet de développement de la mobilité durable et une réduction de 2,2 G\$ de l'imposition des PME, tels qu'évoqués dans le dernier budget déposé à l'Assemblée nationale en mars 2018 ; autant d'initiatives qui, selon les dires du ministre des Finances, auraient été rendues possibles par les mesures d'austérité adoptées en début de mandat⁴².

1.5 LE GOUVERNEMENT COUILLARD MIS EN CONTEXTE

Ce bref survol des 23 dernières années permet de situer le gouvernement Couillard dans un contexte plus large et de rendre compte de ce qui le caractérise par rapport aux gouvernements précédents. À la lumière des mesures et projets présentés ci-haut, les libéraux ont pu mettre de l'avant un programme d'austérité budgétaire aussi agressif dès la première année de leur mandat parce que cette route avait été pavée par les administrations précédentes. En somme, il semble que la confiance envers le cercle vertueux évoqué dans le dernier discours sur le budget – soit de réduire les dépenses publiques pour redonner confiance au secteur privé et accroître des investissements qui bénéficieraient au plus grand nombre par la création d'emplois et la croissance économique – ne soit pas un trait particulier de son gouvernement, mais plutôt un *a priori* des gouvernements au Québec au cours des 20 dernières années. À la lumière de ces constats, il faut vérifier si les choix budgétaires des gouvernements qui se sont succédé depuis la fin des années 1990 ont effectivement porté fruit. Autrement dit, l'ensemble des mesures austéritaires mises de l'avant par les gouvernements provinciaux ont-elles réellement eu les effets escomptés? Le bilan économique est-il aussi triomphal que le laisse entendre le ministre des Finances dans son dernier discours sur le budget? Et jusqu'à quel point ce bilan économique est-il redevable des choix budgétaires historiques? C'est à ces questions que les prochaines parties de notre étude entendent répondre.

^a Il vaut la peine de souligner ici que la première ministre Marois a affirmé, pour défendre cette hausse des tarifs d'électricité, que celle-ci aurait pu être bien pire, ce qui correspond bien à l'esprit du *moins mal* qui a animé ce gouvernement dans son ensemble. Voir à ce propos ANONYME, « Hausse des tarifs d'électricité : Marois voit le bon côté des choses », *Radio-Canada*, 7 mars 2014, ici.radio-canada.ca/nouvelle/656857/tarifs-hydro-quebec-budget-marois.

CHAPITRE 2

Description et analyse des principales mesures austéritaires

2.1 LE DÉFICIT ZÉRO PAR LA RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Le chapitre précédent visait à dresser un portrait global des choix politiques et budgétaires effectués par les gouvernements en place au cours des deux dernières décennies. Lorsqu'il est question « d'austérité » ou de « restriction » budgétaire, trois éléments centraux ont caractérisé l'ensemble des orientations des gouvernements récents. Tout d'abord, le déficit budgétaire apparaît constamment comme un ennemi à abattre à tout prix, car les bénéfices économiques liés à l'équilibre budgétaire en dépasseraient nécessairement les inconvénients. Dès 1996, Bernard Landry, alors ministre des Finances sous Lucien Bouchard, affirmait d'ailleurs que « redressement économique et redressement financier vont évidemment de pair » et que « [l]e désordre des finances publiques, au Canada comme au Québec, entrave lourdement la marche de l'économie⁴³ ».

L'idée que les déficits budgétaires nuisent nécessairement à l'économie québécoise est ensuite reprise par le libéral Yves Séguin, ministre des Finances en 2003 au sein du gouvernement Charest. Le ministre Séguin présente une réduction des dépenses de programmes de 793 M\$ par rapport au budget précédent. Finalement, l'équilibre budgétaire teinte fortement les discours et les choix des trois derniers ministres des Finances, soit Raymond Bachand, Nicolas Marceau et Carlos Leitão. Les trois ministres évoquent tour à tour l'idée que l'équilibre budgétaire est un choix économiquement responsable, car il permettrait de « protéger nos programmes de santé, d'éducation et de soutien à la famille⁴⁴ », de « préserver notre capacité d'agir collectivement⁴⁵ » et de « relancer l'économie [...] de créer des emplois et de faire bénéficier les Québécois d'un modèle social soutenable⁴⁶ ».

L'atteinte de l'équilibre budgétaire et la réduction des dépenses de programmes vont alors forcément de pair, puisque la hausse des revenus d'imposition est considérée comme inefficace par tous les gouvernements en place lors des 20 dernières années. Cette fixation sur la réduction des dépenses budgétaires tire aussi son origine de l'idée que la croissance économique ne devrait être garantie que par la hausse des investissements privés, le secteur privé étant considéré comme « par nature » plus efficace et plus productif que le secteur public.

Selon la théorie économique néoclassique, l'un des moyens d'accroître l'investissement privé consiste justement à diminuer les dépenses publiques, ce qui ouvrirait un espace pour les dépenses privées. À l'inverse, lorsque les gouvernements augmentent leurs dépenses, l'investissement privé diminuerait d'autant, soit parce que la hausse des dépenses publiques tire son origine d'une hausse des impôts (réduisant alors directement les fonds disponibles pour investir), soit parce que le gouvernement doit emprunter pour financer de telles dépenses, créant ainsi une pression à la hausse sur les taux d'intérêt, ce qui diminue en conséquence l'investissement privé. Cet effet à contresens de l'investissement privé par rapport aux dépenses publiques est connu sous le nom d'effet d'éviction (« crowding-out effect ») et correspond à un des éléments les plus souvent utilisés pour justifier la diminution du rôle de l'État dans l'économie. La présence d'un effet d'éviction implique donc qu'il est nécessaire de choisir entre un développement axé sur le secteur privé ou sur le secteur public, les deux ne pouvant manifestement pas cohabiter. Le secteur privé est généralement préféré, car considéré comme plus efficace.

Dans la documentation économique, l'effet d'éviction est un sujet abondamment discuté. Dans une brève revue de littérature sur la question, Furceri et Sousa recensent 12 études qui montrent des interactions positives entre

les dépenses publiques et l'investissement privé, soit le contraire d'un effet d'éviction allégué, contre seulement 4 études qui montrent la présence d'un effet d'éviction significatif et 2 études dont les résultats ne sont pas concluants. Les auteurs en concluent que la présence ou non d'un tel effet d'éviction entre dépenses publiques et investissements privés semble dépendre de plusieurs facteurs géographiques, macroéconomiques et institutionnels déterminants.

En fait, contrairement à l'effet d'éviction anticipé par des économistes néoclassiques, les dépenses publiques, et notamment les dépenses d'investissement, peuvent créer un environnement propice à l'investissement privé. Ces deux formes d'investissement se complèteraient donc plutôt que de se concurrencer. Nous parlons à ce moment d'un effet d'entraînement (« crowding-in effect »). Plus récemment, Lewis et Winkler utilisent une méthode de type vecteur autorégressif (modèle de type VAR, voir le chapitre suivant pour plus de détails) pour montrer comment, aux États-Unis, l'augmentation des dépenses publiques est associée à une hausse de la consommation privée et à une hausse de l'entrée de firmes (ouvertures d'entreprises) sur le marché. Cet effet sur l'activité privée s'expliquerait par l'augmentation de la productivité rendue possible par les dépenses publiques ou encore par la réduction de certains coûts d'entrée pour les firmes en démarrage, stimulant ainsi la création d'entreprises, la consommation privée et l'investissement en capital⁴⁷.

Même en l'absence d'un quelconque effet d'éviction, il est souvent avancé que la réduction des déficits budgétaires permet d'alléger le poids de la dette dans l'économie, contribuant ainsi à la diminution des paiements en service de la dette et à l'augmentation de la capacité du gouvernement à dépenser pour les générations futures, favorisant ainsi l'équité intergénérationnelle. Cette idée est souvent exprimée après l'élection d'un nouveau gouvernement afin de justifier des budgets austéritaires qui seront plus tard suivis par des budgets plus « expansionnistes », c'est-à-dire qui incluent des baisses d'impôt, une hausse des dépenses publiques ou une augmentation des transferts aux particuliers⁴⁸. Or, rien ne prouve *a priori* que la réduction des dépenses publiques soit à même de réduire le poids de la dette publique et des paiements en service de la dette dans l'économie québécoise.

Il est toutefois souvent écrit dans les documents budgétaires récents que le poids de la dette publique dans l'économie québécoise a récemment baissé. Mais il s'agit en fait d'un leurre : le ministère des Finances du Québec se réfère dans ses documents officiels à un type de dette qu'il est le seul à utiliser au pays, soit une dette « brute » dont est soustraite la valeur accumulée au sein du Fonds

des générations. Il ne s'agit donc pas vraiment d'une dette brute, soit une dette dont la valeur d'aucun actif n'est retranchée⁴⁹. Il est donc facile pour le gouvernement de « réduire » la dette brute en augmentant les versements effectués au Fonds des générations, ce qui peut se faire de manière discrétionnaire par les gouvernements en place, à des fins purement politiques⁵. De plus, s'il n'y a pas d'effet d'éviction, la réduction des dépenses publiques abaisse directement la croissance économique du même montant (et éventuellement plus encore) et laisse donc pratiquement inchangé le poids de la dette (et du service de la dette) dans l'économie québécoise.

Dans un document de travail publié par le FMI, basé sur des données provenant de 17 pays de l'OCDE depuis 1985, Abiad, Furceri et Topalova valident à leur tour l'hypothèse selon laquelle la hausse des dépenses d'investissement publiques accroît non seulement l'investissement privé, mais a également pour effet de hausser la croissance économique et de réduire le chômage à court et à long termes⁵⁰. Selon les auteurs, ces effets sont surtout présents lorsque les taux d'intérêt et la croissance économique sont faibles, car la hausse de la demande en biens et services causée par les investissements publics serait particulièrement importante dans ce contexte. Notons que les auteurs affirment même qu'il devient plus intéressant de financer les dépenses publiques par une hausse de l'emprunt que par une hausse des revenus publics, car cela créerait moins d'impacts négatifs sur la croissance du PIB. Nous y reviendrons dans la section suivante.

Ainsi, la relation entre le déficit zéro et la croissance du poids de la dette se trouverait inversée par rapport à ce qui est généralement envisagé, en ce sens que creuser les déficits pour financer des investissements publics productifs permettrait de réduire le poids de la dette et non de l'augmenter. Cette vision est désormais partagée et corroborée par plusieurs chercheurs et économistes analysant l'impact des dépenses publiques dans les économies où la croissance et les taux d'intérêt sont faibles, surtout dans le contexte macroéconomique particulier qui a suivi la crise de 2008⁵¹.

a Sans l'existence du Fonds des générations toutefois, les versements qui y sont faits auraient pu servir à diminuer directement la dette brute du Québec. Mais comme le gouvernement du Québec a davantage tendance à investir ses surplus budgétaires dans l'achat d'actifs financiers plutôt que les utiliser pour réduire ses besoins financiers annuels, il est davantage plausible qu'une partie des sommes versées au Fonds des générations aurait été investie ailleurs et n'aurait donc pas servi à réduire la dette brute du Québec n'eût été l'existence de ce Fonds.

Considérant la présence de certains résultats contradictoires dans la littérature concernant l'existence ou non d'un effet d'éviction, nous testerons cette hypothèse au chapitre suivant pour les 15 dernières années au Québec. Nous examinerons aussi l'impact des dépenses publiques et du solde budgétaire sur la croissance économique, le marché de l'emploi et le service de la dette^a. Cela nous permettra de vérifier les prétentions des différents ministres des Finances selon lesquelles la réduction des dépenses publiques améliore l'économie québécoise et crée une plus grande marge de manœuvre dans les finances publiques à long terme.

2.2 LES BAISSÉS D'IMPÔT AUX PARTICULIERS ET LES HAUSSES DE TARIFS

Une autre mesure fiscale qui revient constamment à chaque mi-mandat depuis les 20 dernières années a trait aux impôts des particuliers. Dès le printemps de l'année 2000, soit juste après l'atteinte du déficit zéro de Lucien Bouchard, Bernard Landry annonçait une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers de 4,5 G\$⁵². En mars 2001, c'est au tour de Pauline Marois de baisser les impôts sur le revenu des particuliers d'un montant supplémentaire de 3,5 G\$. Cette dernière réduction d'impôt, contrairement à la première, n'est pas seulement considérée comme une forme de « dédommagement » ou de « récompense » envers les contribuables ayant souffert des multiples coupes liées à l'objectif du déficit zéro ; elle est aussi présentée comme une stimulation de l'offre d'emploi, en réduisant l'écart entre les fiscalités québécoise et ontarienne⁵³. Cette idée est ensuite reprise par le ministre libéral Yves Séguin qui réduira les impôts des particuliers en 2004 d'un montant supplémentaire de 1 G\$ en affirmant que cette mesure encouragera l'insertion sur le marché du travail⁵⁴. Suivra ensuite une réduction des impôts de 250 M\$ en 2007 par le ministre des Finances Michel Audet⁵⁵. Au total, c'est 9,25 G\$ en réduction d'impôts qui ont lieu entre 2000 et 2007, soit un montant équivalant à environ 8,8 % du budget

québécois pour l'année 2017-2018. Enfin, le 28 mars 2017, le ministre des Finances Carlos Leitão annonce de nouvelles baisses d'impôt récurrentes de plus de 1 G\$ par année⁵⁶. L'essentiel de cette réduction correspond à l'abolition graduelle, déjà prévue, de la contribution santé instaurée par l'ancien ministre des Finances Raymond Bachand en 2011. Au final, les « réelles » baisses d'impôt des particuliers annoncées en 2017 sont de l'ordre d'environ 280 M\$ par année sur 5 ans⁵⁷.

Selon les auteur-e-s qui s'opposent directement aux différents systèmes d'imposition des revenus, l'augmentation de la fiscalité des particuliers ferait nécessairement diminuer l'offre de travail de ceux-ci puisque, le salaire net devenant moins élevé, l'attrait pour le travail diminuerait d'autant. Or, un tel raisonnement suppose que les individus ont le choix de travailler le nombre d'heures désiré et qu'il n'existe aucun revenu minimal que les gens tiennent absolument à atteindre. En effet, si un individu considère que le revenu net dont il doit disposer afin de vivre convenablement est de 40 000 \$ par année et que les hausses d'impôt l'amènent à payer 1 000 \$ de plus en fin d'exercice, il est illogique de penser que cet individu désirera réduire son temps de travail, ce qui creuserait encore davantage l'écart entre son revenu réel et le revenu net qu'il tient à atteindre. Avec un tel cadre théorique, l'augmentation de l'impôt des particuliers devrait hausser l'offre de travail plutôt que la diminuer.

Dans une étude publiée par la Brookings Institution en 2014, William Gale et Andrew Samwick affirment que « l'argument selon lequel les baisses d'impôt font augmenter la croissance économique est répété si souvent que cela est parfois pris comme parole d'évangile. Cependant, la théorie, les preuves et les études de simulation brossent un portrait différent et plus nuancé⁵⁸ ». D'un point de vue théorique, les auteurs avancent l'idée que, si les baisses d'impôt offrent une possibilité de favoriser la croissance économique en incitant au travail, à l'épargne et à l'investissement, ces baisses d'impôt créent aussi une augmentation directe du revenu disponible. Cela réduit ensuite le besoin de s'engager dans des activités productives et « subventionne » en quelque sorte le vieux capital au détriment du nouveau capital plus innovant. Au bout du compte, l'effet théorique des baisses d'impôt sur l'offre de travail dans le cadre néoclassique est incertain, car deux effets contraires s'affrontent, soit un effet de « substitution » – les gens substituent au loisir un travail rendu plus attrayant, parce que moins imposé – et un effet de « richesse » – les gens sont (généralement) plus riches après la baisse d'impôt, ce qui fait en sorte qu'ils ont moins besoin de travailler pour obtenir le même niveau de revenu disponible. L'ambiguïté qui règne entre

^a Comme nous utilisons des données trimestrielles dans notre modèle VAR structurel, il n'est pas possible d'y incorporer la dette publique, considérant que seules des données annuelles sur la dette québécoise sont disponibles. Toutefois, les comptes économiques trimestriels présentent des données sur le service de la dette par trimestre, et ce, de 2003 à 2017. Comme les deux éléments sont fortement corrélés pour un même taux d'intérêt, nous utilisons seulement le service de la dette comme variable dans notre modèle.

l'impôt sur le revenu des particuliers et l'offre de travail est aussi confirmée par deux récentes études qui constatent toutes deux que les heures de travail des individus répondent faiblement aux baisses et aux hausses d'impôt, sauf pour les femmes mariées et les mères monoparentales, qui semblent répondre un peu plus fortement aux différents incitatifs fiscaux en augmentant leur offre de travail après une baisse d'impôt⁵⁹.

D'un autre côté, plusieurs auteur-e-s avancent aussi l'idée que l'impôt des particuliers aurait un impact important sur les flux migratoires : les systèmes fiscaux les moins lourds attireraient des individus en provenance des systèmes fiscaux les plus exigeants. Cette idée, à première vue logique, provient du célèbre économiste américain Arthur Laffer, qui affirme que « trop d'impôt tue l'impôt ». Un tel effet aurait pour conséquence d'engendrer ultimement une baisse des revenus publics au fur et à mesure que l'impôt des particuliers augmente au-delà d'un niveau d'imposition considéré comme « critique^a ».

En réalité, le phénomène de « mobilité fiscale » (*tax flight*) est très peu documenté, car il demeure marginal. Aux États-Unis, un récent ouvrage traitant de ce sujet remet justement en question l'idée selon laquelle les millionnaires migreraient hors du pays vers des destinations où les impôts sont moins élevés⁶⁰. Bien que la capacité de voyager soit plus développée chez les gens plus fortunés, l'auteur affirme que c'est tout le contraire pour la migration. En effet, selon le département du Trésor étatsunien, le taux de migration diminue en fonction du revenu pour les gens gagnant entre 10 000 \$ et 80 000 \$ par année, pour ensuite n'augmenter que très faiblement pour les millionnaires⁶¹. La faible occurrence du phénomène de « mobilité fiscale » est aussi corroborée par une étude publiée en 2011 par le Center on Budget and Policy Priorities qui affirme que la migration est beaucoup plus influencée par l'emploi et le marché immobilier que par l'impôt des particuliers. Les auteurs de l'étude mentionnent aussi que les États ayant des impôts plus élevés offrent généralement davantage de services publics, et qui sont de meilleure qualité, ce qui attire les migrants potentiels plutôt que de les repousser⁶².

a On doit même à Arthur Laffer la fameuse « courbe de Laffer » qui illustre la relation potentielle entre le taux marginal effectif d'imposition et les revenus gouvernementaux. Cette courbe est en forme de U inversé, signifiant qu'il existerait un taux d'imposition optimal qui permettrait de maximiser les revenus publics. Toutefois, il n'est pas clair du tout si les taux d'imposition actuels en Occident sont au-dessus ou en-dessous de ce niveau d'imposition optimal.

Il est assez commun d'entendre que les Québécois-es sont trop imposé-e-s et que de baisser les impôts constituerait une façon de donner de l'oxygène aux ménages par l'augmentation du revenu disponible. Bien qu'il soit important de nuancer l'affirmation selon laquelle les Québécois-es seraient les plus imposé-e-s en Amérique du Nord⁶³, nous croyons que l'élément déterminant ne réside pas dans le niveau absolu des montants d'impôts perçus par le gouvernement, mais bien dans l'efficacité du système à accomplir ses différentes missions grâce à ces montants^b. En ce sens, si la réduction du niveau d'imposition des particuliers entraîne une hausse de la tarification des services publics liés aux différentes missions de l'État, le revenu disponible en tenant compte de l'offre de services publics n'augmente pas forcément et peut même diminuer à la suite de ce transfert. Cela ne permettrait donc pas aux ménages de voir leur niveau de vie s'améliorer réellement ; c'est pourtant l'objectif annoncé des réductions d'impôt libérales.

La tarification des services publics et parapublics a d'ailleurs été augmentée dans les dernières années. En 2009, la ministre des Finances Monique Jérôme-Forget annonçait une indexation de tous les tarifs des services publics (sauf ceux des CPE)⁶⁴. L'année suivante, Raymond Bachand annonçait à son tour une « révolution culturelle » qui consistait à remplacer peu à peu les impôts par la tarification des services. Quatre types de tarifs ont fortement augmenté à la suite de ce virage, soit les tarifs d'hydro-électricité⁶⁵, scolaires^c, de santé^d et de garderie. Ces derniers sont passés de 5 \$ par jour en 1997 à 8,05 \$ par jour en 2018^e, ce qui correspond à une hausse de 61 % en 20 ans, soit 18 points de pourcentage de plus que l'inflation⁶⁶.

b Le ministère des Finances du Québec identifie cinq dépenses de missions fondamentales, soit les dépenses en santé et services sociaux, en éducation et culture, en économie et environnement, en soutien aux personnes et aux familles, et en gouverne et justice.

c Notamment en raison de l'indexation des droits de scolarité imposée par le gouvernement Marois en 2014, indexation fixée à 2,6 % par année alors que l'inflation peine à dépasser 2 % par année au Québec depuis le début des années 2000.

d Notamment par l'introduction de la contribution santé et la présence toujours importante de frais administratifs en santé, malgré l'abolition des frais accessoires. Voir à ce sujet RETTINO-PARAZELLI, Karl, « Les frais accessoires laissent place aux frais administratifs », *Le Devoir*, 22 janvier 2018.

e Cela est vrai seulement pour les ménages ayant un revenu familial inférieur à 51 340 \$ par année, les frais de garderie pouvant s'élever jusqu'à 21,95 \$ par jour pour les ménages ayant un revenu supérieur à 165 000 \$ par année.

Dans la documentation économique orthodoxe, les hausses d'impôts de toutes sortes (impôt des entreprises, des particuliers, sur les gains en capital, etc.) sont considérées comme créatrices de distorsions économiques, nuisant ainsi à la croissance et à l'investissement privé. Dans une étude publiée en 2008 par l'OCDE et fondée sur les données de 21 pays membres de l'Organisation, il est avancé que les types d'impôt les plus néfastes pour la croissance économique sont, dans l'ordre, les impôts sur les entreprises, les impôts sur le revenu des particuliers, les taxes à la consommation^a et les impôts fonciers, ces derniers correspondant au type d'impôts le plus « growth-friendly⁶⁷ ». Cependant, l'auteur admet que la fiscalité peut avoir un autre objectif que de générer de la croissance. Dans un tel cas, il pourrait exister un (ou des) compromis entre une simple recherche de croissance économique maximale et, par exemple, un désir d'équité entre les membres d'une même société. Dans une autre étude publiée en 2012, Andrew Berg et Jonathan Ostry du FMI et Jeromin Zettelmeyer de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont analysé les données de 140 pays afin de déterminer les facteurs contribuant à une croissance économique stable sur le long terme⁶⁸. Les auteurs concluent que des périodes de croissance plus longues et plus persistantes sont corrélées positivement avec un plus haut degré d'égalité dans la distribution des revenus, une meilleure qualité des institutions démocratiques, un niveau plus élevé de sophistication des biens destinés à l'exportation^b, une plus grande ouverture aux investissements étrangers et une meilleure stabilité macroéconomique générale (faible inflation et faible volatilité à la baisse du taux de change)^c.

Dans les trois dernières décennies, la croissance fulgurante des inégalités de revenu et les impacts néfastes

de ces inégalités sur la croissance économique pourraient nous amener à croire que la hausse des impôts sur le revenu des particuliers serait bénéfique pour la croissance économique si ces hausses d'impôt servaient justement à réduire les inégalités de revenu. Deux études publiées en 2014, respectivement par le FMI et par l'OCDE, arrivent à la même conclusion : les impôts et les programmes de transferts qui sont conçus dans une optique redistributive sont généralement associés à une croissance économique plus forte et permettent également de maintenir cette croissance sur le long terme, ce qui va dans le même sens que les études citées dans la réponse du Center on Budget and Policy Priorities⁶⁹ à l'argument de la « mobilité fiscale ».

De plus, dans leur article portant sur 18 pays européens pour la période allant de 1998 à 2011, Attinasi et Klemm trouvent que les impôts indirects (c.-à-d. les tarifs et les taxes à la consommation) sont particulièrement néfastes pour la croissance économique, alors que les impôts directs, intégrant les impôts sur le revenu des particuliers, les impôts des entreprises et les cotisations sociales, n'ont aucun impact significatif sur la croissance économique. Ces résultats sont aussi confirmés par Stoilova qui analyse les structures fiscales de 28 pays membres de l'Union européenne entre 1996 et 2013 et conclut que l'impôt sur le revenu des particuliers et les impôts fonciers sont associés à une plus forte croissance économique dans ces pays, alors que les taxes à la consommation, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (qui est un impôt indirect sur la consommation, donc semblable à la TVQ et à la TPS au Québec), auraient plutôt un impact négatif sur leur croissance^{70,d}. De tels résultats sont aux antipodes de ceux généralement recensés dans la littérature économique et pourraient être éventuellement expliqués par le fait que les impôts directs sont justement des impôts à tendance redistributive, alors que ce n'est pas le cas pour les impôts indirects.

Qu'en est-il du bilan du Québec au cours du règne libéral? Dans le modèle présenté à la prochaine section, nous analyserons l'impact de la hausse des impôts directs sur

a En anglais, taxes et impôts sont indissociables et sont tous les deux considérés comme des « taxes ».

b Les auteurs mesurent le niveau de sophistication des produits exportés grâce à un indice développé par Lall et al., indice qui compare les revenus tirés de l'exportation de différents biens, puisque les biens plus sophistiqués peuvent mieux entrer en compétition sur les marchés internationaux et ainsi amener plus de revenus chez l'exportateur. Voir Sanjaya Lall, John Weiss et Jinkang Zhang, « The “sophistication” of exports: A new trade measure », *World Development*, 34-2, février 2006, p. 222-237.

c Les auteurs affirment aussi qu'une augmentation rapide du ratio dette sur PIB affecte la persistance des périodes de croissance, mais cette variable ne devient plus pertinente lorsque toutes les autres variables sont insérées dans la modélisation des auteurs ; voir Berg et al., p. 160.

d Stoilova avance toutefois que les dépenses gouvernementales n'ont pas d'effets positifs significatifs sur la croissance des 28 pays analysés, contrairement à la plupart des études citées dans la section 2.1. Néanmoins, l'auteure mentionne que, comme les revenus d'impôts n'engendrent pas d'impacts négatifs sur la croissance, des budgets balancés grâce à une hausse des revenus d'imposition seraient favorables à la croissance économique des pays analysés. Selon l'auteure, les taxes sur la production et l'importation seraient aussi favorables à la croissance économique.

le revenu des particuliers et des impôts indirects sur la croissance économique et sur le revenu disponible des ménages. Finalement, nous évaluerons aussi l'impact des changements apportés à la fiscalité des particuliers sur le marché de l'emploi et les investissements privés.

2.3 LES BAISSÉS D'IMPÔT DES ENTREPRISES ET LES SUBVENTIONS

Une troisième mesure fiscale au centre des discours gouvernementaux depuis deux décennies au Québec est la réduction de l'imposition des entreprises, qui se décline en deux principales dimensions : la baisse des seuils d'imposition pour les entreprises et la réduction de la taxe sur le capital, abolie en 2011 par les libéraux. Ces deux mesures sont justifiées dans les déclarations ministérielles par le souhait de développer une fiscalité favorable à l'investissement privé et, par extension, à la croissance économique et à la création d'emplois. Dès le printemps 1998, le gouvernement Bouchard a proposé une réduction de 300 M\$ des impôts et taxes des petites et moyennes entreprises (PME), passant par une réduction de 37 % de la cotisation des PME au Fonds des services de santé, afin que le régime fiscal québécois « soit favorable à la création d'emplois⁷¹ ». Une mesure similaire est adoptée en 2016, alors que le ministre Leitão annonce une réduction de 94 M\$ en 2016-2017 et de 385 M\$ en 2020-2021 de la cotisation au Fonds des services de santé pour les PME⁷².

La réduction de la taxe sur le capital est, quant à elle, mise de l'avant comme priorité dès 2004 par le gouvernement Charest pour « offrir un régime fiscal plus compétitif⁷³ ». Dans son discours sur le budget déposé en mars 2006, le ministre des Finances Michel Audet se félicite que les trois quarts des entreprises québécoises ne paient plus de taxe sur le capital et il annonce une baisse du taux d'imposition des PME, qui passe alors de 8,9 à 8,0 % en l'espace d'une année⁷⁴. Le gouvernement Couillard continue dans la même voie en proposant, lors de son budget déposé en mars 2015, de réduire l'impôt touchant les entreprises de 215 M\$ annuellement. Le ministre des Finances Carlos Leitão précise alors que d'ici 2019-2020, « cette réduction permettra de retourner aux entreprises des ressources de 500 M\$, pour favoriser l'investissement et créer des emplois⁷⁵ ». Finalement, lors du discours sur le budget déposé en mars 2018, Leitão mentionne que la hausse récente du salaire minimum et la bonification du Régime des rentes du Québec seront accompagnées d'une réduction de 2,2 G\$ de l'imposition des PME d'ici 2022-2023, afin de limiter « l'impact de ces

mesures pour les entreprises, et en particulier pour la compétitivité des PME⁷⁶ ».

La littérature sur l'imposition des entreprises et sur son impact pour la prospérité économique ne présente aucun consensus à l'heure actuelle. En outre, certaines études indiquent que des niveaux d'imposition plus élevés peuvent contribuer à la croissance économique si les revenus gouvernementaux supplémentaires sont dédiés au développement de l'enseignement supérieur et d'infrastructures désirées par les entreprises et les ménages. Finalement, dans une brève revue de littérature sur la question, Michael Mazerov du Center on Budget and Policy Priorities présente plusieurs études qui ne convergent pas sur la forme de réduction fiscale à privilégier et sur le contexte économique qui rend ces réductions plus favorables à une forte croissance⁷⁷. Une recherche récente d'Alexander Ljungqvist et Michael Smolyansky établit pour sa part que les hausses d'impôt visant les entreprises nuisent à l'emploi et aux revenus disponibles, mais que les baisses d'impôt dans ce même secteur n'ont pas d'utilité particulière pour la croissance économique ou la montée des investissements⁷⁸. Il y aurait donc un effet « asymétrique » lorsqu'il est question de l'impôt des entreprises, leur baisse ne donnant pas forcément l'effet inverse de leur hausse. En somme, les liens établis par les gouvernements au Québec durant les deux dernières décennies entre la baisse de l'imposition des entreprises et la stimulation des investissements privés et de la croissance économique ont peu de fondement dans la documentation économique.

Une telle absence de consensus nous amène donc à analyser plus en détail l'impact de la fiscalité des entreprises sur les performances économiques du Québec lors des 15 dernières années. Le prochain chapitre traitera notamment de cette question.

CHAPITRE 3

Analyse d'impact des mesures d'austérité sur l'économie québécoise

3.1 LES MODÈLES VAR ET SVAR

Afin d'analyser les éventuelles relations entre les variables présentées au chapitre précédent, nous aurons recours à un modèle de type «vecteur autorégressif structurel» (SVAR). Il s'agit d'un modèle couramment utilisé afin d'analyser les relations éventuelles entre plusieurs variables macroéconomiques⁷⁹. Avant de présenter les résultats de cette modélisation, nous discuterons brièvement des différents modèles de type «vecteur autorégressif» (VAR) pour ensuite décrire ce qui est entendu par «structurel» dans un tel contexte⁸⁰. Comme la prochaine section traite d'aspects plus techniques, les lecteurs et lectrices plus intéressé·e·s par les données employées et les résultats obtenus peuvent directement passer à la section 3.2.

Un modèle de type VAR est une méthode statistique qui tente d'expliquer un ensemble de variables (économiques ou non) par les valeurs actuelles et passées (ou les «valeurs délayées») de ces mêmes variables. Sans entrer dans un formalisme mathématique assommant, on peut représenter un modèle VAR simple à deux variables (modèle bivarié) en prenant l'exemple du chômage et de la productivité^a. En théorie, les modèles de croissance reposant sur la théorie des cycles économiques réels (RBC) prédisent que les chocs de productivité, soit l'augmentation de la productivité par des améliorations technologiques, devraient réduire le chômage à long terme. Selon cette théorie, la baisse du chômage devrait aussi faire augmenter la productivité, car cette baisse augmente la population en emploi ainsi que

les probabilités de générer des innovations technologiques ayant un impact sur la productivité. En d'autres mots, ces deux variables s'influencent mutuellement au fil du temps : une augmentation soudaine de la productivité à un moment quelconque, noté t , devrait, en théorie, avoir un impact à la baisse sur le chômage au même moment t (on parle alors d'un effet *contemporain*) et aussi à toutes les autres périodes futures (de $t+1$ à $t+\infty$)^b. Parallèlement, la baisse du chômage engendrée par la hausse de la productivité devrait avoir elle aussi un impact sur la productivité contemporaine et future, impact qui devrait affecter également le chômage contemporain et futur, etc. Comme ces variables sont toutes deux expliquées par le modèle et qu'elles ne sont pas des variables extérieures au modèle (comme le serait par exemple le prix du pétrole), nous disons que ces deux variables sont *endogènes*. Inversement, des variables qui doivent être prises comme fixes, car le modèle ne parvient pas à en rendre compte, sont des variables dites *exogènes*^c.

Un tel exemple montre bien la difficulté d'interprétation des coefficients produits par un simple modèle VAR. En fait, les coefficients estimés dans un tel modèle sont des coefficients issus d'une interaction potentiellement infinie entre deux variables (ou plus encore si le modèle présente plus de deux variables). Pour des fins d'analyse d'impacts de politiques publiques, il est beaucoup plus intéressant et utile d'analyser l'impact produit par le mouvement d'une variable sur une autre variable sans qu'il y ait présence d'un quelconque effet de «contamination» contemporain. C'est précisément ce à quoi servent les modèles dits *structurels*. Un modèle structurel permet

^a Il s'agit du même exemple utilisé par Forni et Gambetti dans la quatrième section de leur article. Mario FORNI et Luca GAMBETTI, «Sufficient information in structural VARs», *Journal of Monetary Economics*, 66, septembre 2014, p. 124-136.

^b Le symbole ∞ désigne l'infini.

^c Des exemples plus clairs pour ces deux types de variables seront donnés à la section suivante.

d'analyser l'impact d'un choc provenant d'une variable (c.-à-d. une hausse ou une baisse ponctuelle de cette variable) sur une autre variable au fil du temps, sans que les estimations soient « contaminées » par des effets particuliers provenant des autres variables du modèle. En termes statistiques, un modèle structurel est un modèle où la matrice de variance-covariance des termes d'erreur est forcément une matrice diagonale, soit un modèle où chaque terme d'erreur n'est pas corrélé avec les autres termes d'erreur, car chaque covariance entre les différents termes d'erreur est nulle. On peut alors étudier isolément l'impact du choc d'une variable sur une autre avec le temps, sans se soucier des risques de contamination potentielle entre les estimations^a.

Toutefois, de tels modèles ne sont pas évidents à construire. Le problème majeur avec les modèles structurels est qu'il est indispensable de transformer la matrice de variance-covariance originelle des termes d'erreur (qui n'est pas diagonale) en une matrice diagonale. Autrement dit, il est nécessaire de rendre les différents termes d'erreur (les différents chocs) générés par le modèle VAR « de base » complètement indépendants entre eux. Plusieurs méthodes ont été développées pour arriver à un tel résultat, ce que les économètres appellent des restrictions d'identification (*identification restrictions*). Dans la littérature économétrique, on retrouve généralement cinq types de restrictions d'identification^b. Conformément à la documentation sur les analyses d'impacts budgétaires qui emploie des modèles de type SVAR, nous utiliserons, dans les prochaines sections, des restrictions d'identification de type *récuratif*, ce qui impose de déterminer un ordre causal contemporain dans les variables endogènes du modèle⁸¹. Autrement dit, pour la période courante t , il est nécessaire de déterminer un ordre dans lequel placer les variables endogènes du modèle, la première variable dans l'ordre ayant un impact sur toutes les variables suivantes, mais sans que ces dernières n'en aient sur cette première. La deuxième variable aurait alors un impact sur la troisième variable, la quatrième, etc.,

a Le ministère des Finances du Québec emploie aussi un modèle de type SVAR pour analyser l'impact de plusieurs variables sur la croissance économique québécoise, sur les recettes du gouvernement et sur les dépenses du gouvernement. Pour plus de détails, voir la section G des Renseignements additionnels du budget 2018-2019.

b Pour une présentation intéressante et accessible sur les avantages et inconvénients de chacun de ces cinq types de restrictions, voir Renée FRY et Adrian PAGAN, « Sign Restrictions in Structural Vector Autoregressions : A Critical Review », *Journal of Economic Literature*, 49-4, 2011, p. 938-960.

mais n'aurait aucun impact sur la première variable. La construction d'ordre causal contemporain est un des types de restrictions d'identification qui nous permet d'isoler ces fameux chocs structurels.

Dans notre exemple sur le lien entre la productivité et le chômage, utiliser des restrictions d'identification de type *récuratif* implique que nous devons choisir entre les deux options suivantes : soit nous considérons que c'est seulement la hausse de la productivité qui a un effet contemporain sur le chômage, soit nous considérons que c'est seulement la baisse du chômage qui a un effet contemporain sur la productivité. En faisant un choix entre ces deux restrictions, nous éliminons alors l'effet contemporain d'une variable sur l'autre, ce qui nous permet d'annuler les effets de contamination contemporaine mentionnés précédemment. Dans un tel cas, il pourrait être argumenté que c'est la hausse de la productivité qui a un impact contemporain sur le chômage et non l'inverse. La baisse du chômage augmente certes le bassin d'innovations potentielles dans une économie, mais il est peu probable que cela ait des effets instantanés sur la productivité, contrairement à un choc de productivité qui peut instantanément générer de nouveaux besoins d'embauche ou, d'un point de vue plus pessimiste, nécessiter moins de travail humain. Il faut cependant garder en tête que plus un modèle contient de variables, plus le nombre possible d'ordres causaux contemporains est élevé, ce qui implique de justifier de façon rigoureuse le choix effectué.

Si certains ordres causaux sont faciles à justifier, d'autres ne le sont pas forcément; ces choix tiennent au contexte et il n'y a pas de règle prédéterminée permettant de préférer un ordre causal à un autre. Néanmoins, il est toujours possible de tester différents ordres causaux afin de vérifier si les résultats obtenus sont sensibles à l'ordre employé⁸². Si les autres types de restrictions d'identification ne posent pas forcément un tel dilemme, ces méthodes suscitent néanmoins des problèmes théoriques assez importants. En effet, il est assez courant d'utiliser ce que l'on appelle des restrictions de long terme afin de repérer les chocs structurels. Toutefois, ces restrictions de long terme sont souvent basées sur des résultats théoriques qui, *a priori*, peuvent très bien n'avoir aucune contrepartie réelle ou empirique. Ainsi, construire un modèle empirique en le basant sur des résultats théoriques peut faire en sorte d'orienter les résultats afin de valider les hypothèses de départ, sans que celles-ci soient fondées ou réalistes⁸³.

Il importe de mentionner que les modèles SVAR construits avec un petit nombre de variables (2 ou 3) peuvent aussi donner des résultats contraires à ce que donneraient des modèles comprenant plus de variables

(4 et plus), même si cela rend l'identification plus difficile⁸⁴. Si l'information contenue dans les variables du modèle est insuffisante pour expliquer chacune d'entre elles, toute l'information manquante sera captée par les termes d'erreur du modèle, ce qui crée des biais de variables omises⁸⁵. De tels biais peuvent avoir des impacts très importants sur les résultats. Pour montrer l'effet de ce type de biais, Forni et Gambetti utilisent l'exemple du lien entre le chômage et la productivité et ajoutent d'autres variables potentiellement pertinentes à ce modèle de base, notamment la croissance économique et l'inflation^{86,a}. En ajoutant de telles variables supplémentaires, ces auteurs trouvent que l'effet de la productivité sur le chômage s'inverse à court terme, à savoir que les chocs de productivité entraînent une hausse du chômage durant les deux premières années suivant le choc. Ce n'est qu'à plus long terme que la hausse de la productivité entraînerait une baisse du chômage, ce qui est plus cohérent avec la documentation récente sur le sujet⁸⁷.

Finalement, une autre considération importante dont il faut tenir compte lorsqu'il est question du modèle VAR ou SVAR est celle de la cointégration. Un modèle dit cointégré en est un qui présente des variables possédant de fortes relations de long terme^b. Autrement dit, ces variables bougent conjointement sur le long terme, même si d'autres éléments affectent ces mêmes variables à court terme.

Cependant, plusieurs articles récents sur le sujet ont montré que les tests généralement utilisés afin de repérer la présence d'une cointégration dans les modèles amènent trop souvent à détecter une telle cointégration même lorsqu'il n'y en a pas réellement⁸⁸. Pour cette raison, nous nous en tiendrons plutôt à la suggestion de María Herrera, Gospodinov et Pesavento, qui proposent d'utiliser un modèle VAR ou SVAR avec des variables non

transformées (en « niveaux^c ») lorsque la présence de cointégration entre les variables est incertaine et lorsque les restrictions d'identification utilisées dans le modèle sont de type récuratif (ou des restrictions de court terme). Sous cette restriction d'identification particulière, il ne semblerait pas y avoir de différences majeures entre les résultats des modèles, même lorsqu'il y a présence de cointégration entre les variables ou de non-stationnarité dans une ou plusieurs des variables du modèle⁸⁹.

3.2 LES DONNÉES ET L'IDENTIFICATION DU MODÈLE STRUCTUREL

Afin de déterminer l'impact des mesures présentées dans le chapitre précédent sur l'économie québécoise, nous construisons premièrement un modèle SVAR de base avec les 8 variables suivantes : le PIB réel québécois *per capita*, les dépenses réelles de consommation finale des ménages *per capita*, le revenu disponible réel des ménages *per capita*, les investissements privés réels *per capita*, les heures travaillées divisées par la population active, le PIB réel ontarien *per capita*, le PIB réel étasunien *per capita* et le prix réel du baril de pétrole WTI en dollars canadiens^{d,e}. Il importe de noter que les cinq premières variables du modèle sont des indicateurs respectifs de la productivité économique québécoise, de la demande agrégée, du niveau de richesse des ménages^f,

a Avant d'en arriver à une telle spécification, les deux auteurs effectuent plusieurs simulations et testent le modèle de base à deux variables en ajoutant les différentes composantes principales obtenues à partir d'un jeu de données de 61 variables macroéconomiques étasuniennes. Les résultats obtenus avec les différents modèles « augmentés » sont tous différents des résultats fournis par le modèle de base (bivarié), mais sont tous pratiquement identiques entre eux.

b En fait, il s'agit de variables non stationnaires (instables dans le temps) qui possèdent au moins une combinaison linéaire pouvant les transformer en une variable stationnaire (stable dans le temps). C'est pour cette raison que l'on parle de cointégration, l'intégration étant simplement l'opération permettant à une variable non stationnaire de se transformer en variable stationnaire (il s'agit d'une simple différence temporelle).

c Il s'agit de variables qui ne sont pas intégrées, soit des variables dont la différence première avec leur valeur passée n'a pas été appliquée (c.-à-d. la valeur à la période t moins la valeur à la période $t-1$).

d Ces variables sont similaires à celles utilisées dans le modèle de Schmitt-Grohé et Uribe (S. Schmitt-Grohé et M. Uribe, « What's News in Business Cycles », *Econometrica*, 80-6, 2012, p. 2733-2764). En effet, les deux auteurs utilisent les 7 variables suivantes : le taux de croissance réel *per capita*, la consommation réelle, les investissements privés réels, les dépenses publiques réelles, le nombre d'heures travaillées, la croissance de la productivité totale des facteurs et les prix relatifs des biens d'investissement par rapport aux biens de consommation. Les deux dernières variables permettent de limiter la volatilité dans le modèle considérant que ces deux éléments sont directement liés à des chocs exogènes (choc de productivité et choc d'investissement) que les modèles SVAR tentent de caractériser.

e Calculé selon le taux de change Canada-US moyen pour le trimestre analysé et l'indice canadien des prix à la consommation.

f Même s'il s'agit d'un flux plutôt que d'un stock, l'évolution du revenu disponible des ménages permet d'approximer leur niveau de

de l'offre agrégée et de la situation globale du marché du travail. Les trois dernières variables, soit le PIB réel ontarien *per capita*, le PIB réel étasunien *per capita* et le prix réel du baril de pétrole, sont quant à elles reconnues pour avoir un impact significatif sur l'activité économique québécoise^{a,90,91}.

Le choix des 8 variables présentes dans le modèle de base tient principalement à l'impact théorique et historique qu'ont eu ces différentes variables sur l'économie québécoise au cours des dernières années. Afin de confirmer nos choix de variables, nous avons aussi effectué une analyse par composantes principales (ACP) de plusieurs variables macroéconomiques pouvant affecter l'économie québécoise, comme l'ont fait Forni et Gambetti, afin de sélectionner les variables les plus pertinentes pour le modèle^b. Finalement, ces 8 variables nous permettaient aussi de maximiser le logarithme^c de la vraisemblance (*log-likelihood*) du modèle de base, ce qui correspond à une mesure de qualité d'ajustement souvent utilisée en économétrie pour sélectionner des variables dans un modèle économétrique.

Ultimement, les trois dernières variables du modèle de base peuvent aussi être considérées comme des variables exogènes, l'économie québécoise ayant probablement peu d'impact sur l'économie étasunienne, les prix du pétrole et, dans une moindre mesure, l'économie

richesse, car un revenu disponible plus élevé permet d'accumuler généralement plus d'actifs (financiers et non financiers). En l'absence d'indicateurs trimestriels représentant plus fidèlement la richesse accumulée des ménages, le revenu disponible des ménages nous semble être un bon candidat pour une telle analyse, en plus d'être une variable suscitant un fort intérêt politique.

a En effet, selon le ministère des Finances, des hausses distinctes de 1 % de la croissance étasunienne réelle et de la croissance ontarienne réelle entraîneraient des hausses respectives de 0,5 point de pourcentage et de 0,4 point de pourcentage du PIB réel québécois. Voir la page G.3 des Renseignements additionnels sur le budget 2018-2019 pour plus de détails.

b Les variables trop similaires entre elles par rapport aux deux premières composantes principales n'ont pas été incluses dans le modèle. C'est le cas, par exemple, du taux de change canadien qui est fortement corrélé avec le prix du baril de pétrole et du taux directeur de la Banque du Canada, lequel est fortement corrélé avec la croissance économique étasunienne. Nous n'avons donc pas inclus ces deux variables dans le modèle, car elles n'y amenaient pas d'informations supplémentaires pertinentes.

c Un logarithme est un opérateur mathématique qui change l'échelle des données pour les mettre sur une échelle exponentielle au lieu d'une échelle linéaire.

ontarienne. Cependant, comme le mentionnent Lütkepohl et Krätzig, considérer ces variables comme exogènes est une hypothèse forte, et il est généralement conseillé de n'avoir aucune variable exogène dans un modèle VAR ou SVAR. De plus, lorsque nous considérons ces trois dernières comme étant exogènes, cela diminue substantiellement la vraisemblance du modèle de base, réduisant ainsi la qualité des estimations. Nous utilisons alors un modèle de base avec 8 variables endogènes et aucune variable exogène. Finalement, pour capter l'effet de la récession de 2008, nous ajoutons une dernière variable déterministe permettant de prendre en compte l'impact de la récession sur le niveau de chaque variable du modèle. Cet ajout permet encore une fois d'augmenter la vraisemblance du modèle sans nuire à la faisabilité des estimations^d.

Nous appliquons un logarithme à chacune des 8 variables du modèle de base afin d'obtenir des résultats en termes d'élasticité (variation en pourcentage par rapport à un choc structurel en pourcentage) plutôt que d'obtenir des résultats en termes absolus, ce qui rendrait plus difficile l'interprétation des coefficients. Toutes les variables sont exprimées en termes réels *per capita*, sauf pour les heures travaillées, où nous ajustons cette variable pour la population active en utilisant les heures effectivement travaillées divisées par la population active. Pour limiter les erreurs d'approximation, nous utilisons toujours, lorsque disponibles, des données brutes non désaisonnalisées, tout en contrôlant pour les tendances linéaires et l'effet de chaque trimestre (effets saisonniers) dans les différentes spécifications économétriques présentées plus bas^e.

Les 4 premières variables du modèle (le PIB québécois, les dépenses de consommation des ménages, le revenu disponible et les investissements privés) proviennent toutes des comptes économiques trimestriels provinciaux

d Une variable déterministe est une variable dont la valeur est déterminée à l'avance par l'analyste. Dans notre cas, il s'agit simplement d'une variable binaire (0 et 1) qui permet à chaque équation du modèle d'avoir deux groupes distincts d'ordonnées à l'origine : un groupe avant le premier trimestre de 2008 et un groupe après le premier trimestre de 2008. Une telle variable ne retranche d'ailleurs qu'un seul degré de liberté au modèle.

e Seules les données sur les PIB étasunien et ontarien sont des données désaisonnalisées au taux annuel. Toutes les autres variables utilisées dans les différents modèles (voir plus bas) sont des données brutes trimestrielles. Une « spécification économétrique » correspond à un choix précis de variables (et de relations entre ces variables) dans un modèle donné.

fournis par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), alors que les heures travaillées sont fournies mensuellement par Statistique Canada pour chaque province. Le PIB étasunien est fourni par la Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis (St. Louis FED), le PIB ontarien est fourni par le ministère des Finances de l'Ontario et le prix du baril de pétrole provient de l'Agence d'information sur l'énergie des États-Unis (US EIA). Pour les heures travaillées, nous utilisons simplement le logarithme des heures effectivement travaillées divisées par la population active comme indicateur global du marché de l'emploi ($\log(H/P)$). Il s'agit généralement d'un meilleur indicateur de la situation du marché de l'emploi que le taux d'emploi ou le taux de chômage, car il permet de prendre en compte les variations dans le marché de l'emploi même si le taux d'emploi ou le taux de chômage ne bouge pas^a.

Afin de tester l'impact des différentes mesures fiscales présentées dans le chapitre précédent sur les variables endogènes du modèle de base, nous introduirons l'une après l'autre les 8 variables suivantes, toutes relatives à l'administration provinciale, dans ce même modèle de base : le solde budgétaire, les dépenses publiques de consommation, les dépenses publiques d'investissement, les impôts sur le revenu des ménages (incluant les cotisations aux différents régimes d'assurance sociale), les impôts indirects, les impôts sur les sociétés et les entreprises publiques^b, les subventions aux entreprises et les paiements au service de la dette. Nous utilisons le logarithme de ces variables tout en contrôlant pour l'inflation et la taille de la population québécoise, comme nous l'avons fait pour les

autres variables présentées plus haut^c. Les dépenses publiques de consommation sont les fameuses « dépenses d'épicerie », soit des dépenses correspondant majoritairement à des salaires et à du matériel alors que les dépenses d'investissement sont plutôt associées à des dépenses d'infrastructures^d. Les impôts indirects comprennent principalement les taxes à la consommation, les taxes sur la masse salariale, les impôts sur les entreprises (autres que sur les bénéficiaires) et les ventes de licences et de permis. Il convient de rappeler que notre hypothèse de base consiste en une importance modeste, voire nulle, des politiques austéritaires des 15 dernières années sur les variables endogènes du modèle de base.

Nous utilisons les valeurs trimestrielles de toutes les variables mentionnées précédemment pour la période allant du premier trimestre de l'année 2003 jusqu'au dernier trimestre de l'année 2017, soit les 15 dernières années (excluant l'année 2018). Il s'agit de la plus longue période pour laquelle les données trimestrielles des comptes économiques provinciaux sont publiquement disponibles^e. C'est pour cette raison que notre modèle couvrira uniquement cette période, même si cela ne nous fournit que 60 observations par série chronologique. Néanmoins, cela nous permet d'obtenir des estimations propres aux particularités macroéconomiques et politiques de la période analysée : domination du PLQ sur la scène politique, faible niveau de croissance économique un peu partout en Occident, faible inflation et faibles taux d'intérêt au Québec et au Canada. De plus, l'analyse de courtes séries macroéconomiques limite la présence de bris structurels^e.

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, il nous est aussi nécessaire de déterminer un ordre causal contemporain pour les variables endogènes du modèle. Nous employons deux ordres causaux

a Les heures effectivement travaillées sont un indicateur de la situation globale du marché de l'emploi, soit un croisement entre l'offre et la demande de travail et non pas de la seule offre de travail. Toutefois, comme il n'existe pas d'indicateur qui vienne cibler précisément l'offre de travail à la marge extensive (participation ou non au marché du travail) et à la marge intensive (augmentation/réduction du nombre d'heures de travail offertes), le ratio des heures effectivement travaillées sur la population active est utilisé comme indicateur global du marché de l'emploi, même si la fiscalité des particuliers devrait, selon la théorie néoclassique, affecter uniquement l'offre de travail. Nous avons aussi testé les différentes spécifications économétriques présentés à la section suivante en utilisant les heures effectivement travaillées divisées par la population totale au lieu de la population active. Les résultats obtenus étaient tous similaires à ceux présentés plus bas.

b Comme il n'est pas possible de distinguer les impôts sur les entreprises privées des impôts sur les entreprises publiques dans les comptes économiques provinciaux, une telle catégorie inclut autant les dividendes qu'Hydro-Québec verse à l'État québécois que certaines taxes spécifiques comme la taxe sur le capital.

c Toutefois, comme le solde budgétaire et les impôts nets des sociétés et entreprises publiques varient entre des valeurs négatives et des valeurs positives, nous ne prenons pas le logarithme de ces variables.

d La différence formelle entre dépenses d'investissement et dépenses de consommation tient à l'évolution temporelle de la valeur du bien acheté/construit. Si le bien se déprécie avec le temps, alors il s'agit fort probablement d'un bien de consommation et s'il s'apprécie (augmente de valeur) avec le temps, il s'agit fort probablement d'un bien d'investissement.

e Toutefois, comme le solde budgétaire varie entre des valeurs positives et des valeurs négatives, nous ne prenons pas le logarithme de cette variable.

différents, le premier supposant que l'offre agrégée (investissements privés) réagit à la demande agrégée (consommation des ménages), alors que le deuxième suppose l'inverse. Formellement, le premier ordre causal contemporain se définit ainsi :

Prix du pétrole -> PIB étasunien -> PIB ontarien ->
 Consommation des ménages -> Investissements privés ->
 Heures travaillées -> Revenu disponible -> PIB québécois

Ce premier ordre causal suppose que la consommation des ménages a un impact contemporain sur les investissements privés et non le contraire. Il s'agit d'un cadre de pensée typiquement keynésien où les investissements privés sont fonction des débouchés anticipés par les investisseurs, ces anticipations étant basées sur le pouvoir d'achat des ménages et la consommation courante. Il est aussi supposé que le prix du baril de pétrole ne réagit pas instantanément aux activités économiques étasunienne, ontarienne et québécoise, mais que l'activité économique de ces trois territoires réagit directement au prix du pétrole, ce qui nous semble une hypothèse réaliste. Le deuxième ordre causal suppose plutôt que c'est l'investissement privé qui a un impact causal contemporain déterminant sur l'économie, en ayant un effet direct sur le marché de l'emploi, les salaires et la consommation ensuite. Un tel cadre de pensée s'inscrit plutôt dans une pensée typiquement classique, où « l'offre générerait sa propre demande^a ».

Prix du pétrole -> PIB étasunien -> PIB ontarien ->
 Investissements privés -> Heures travaillées ->
 Revenu disponible -> Consommation des ménages -> PIB québécois

La prochaine section présente les différents résultats obtenus pour ces deux ordres causaux. Comme notre nombre d'observations est relativement faible ($T=60$), nous ne pouvons conserver plus de variables dans le modèle que celles déjà incluses dans le modèle de base. Autrement dit, il n'est pas possible de conserver une des 8 variables fiscales mentionnées plus haut afin d'obtenir un nouveau modèle de base à 9 variables^b. De plus, comme la fréquence des observations est trimestrielle, le nombre de délais employés pour l'ensemble des variables

(endogènes comme exogènes) est toujours au nombre de 4 (4 trimestres = une année) afin de capter les relations potentielles entre les mêmes trimestres, mais pour deux années consécutives.

À l'instar de Blanchard et Perotti (2002), nous supposons que les dépenses publiques (de consommation ou d'investissement) sont endogènes au modèle, mais que ces dépenses ne réagissent pas instantanément aux variables macroéconomiques contemporaines. En ce sens, les dépenses publiques seront placées en premier dans les deux ordres causaux présentés plus haut lorsque nous testerons l'impact des dépenses publiques sur le modèle de base. Nous ferons la même chose pour les variables qui relèvent de choix politiques discrétionnaires, soit le solde budgétaire, les impôts provinciaux sur le revenu des particuliers, les impôts provinciaux indirects et l'impôt provincial net sur les sociétés et les entreprises publiques. Inversement, les paiements provinciaux en service de la dette seront placés à la fin de l'ordre causal, car nous supposons que ces paiements réagissent directement aux fluctuations macroéconomiques québécoises.

Tous les résultats présentés dans cette prochaine section ont été obtenus grâce au logiciel JMULTi, version 4.24^c.

3.3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Dans la présente section, nous présentons les résultats obtenus pour les différentes spécifications économétriques analysant l'interaction entre les variables présentées dans la section précédente. Comme nous ne désirons pas insérer des tableaux contenant une multitude de coefficients difficilement interprétables, les résultats seront tous présentés sous forme de graphique de réponse impulsionnelle (*impulse response*), soit l'impact du choc d'une variable sur une autre variable au fil du temps, ce qui constitue la pratique courante dans le domaine. Cela permet de visualiser plus facilement l'effet dynamique d'un choc structurel provenant d'une variable spécifique sur une autre variable d'intérêt. À moins d'avis contraire, tous les coefficients des graphiques de réponse impulsionnelle sont des coefficients d'élasticité qui représentent l'impact d'une variation en pourcentage

^a En référence à l'économiste classique français Jean-Baptiste Say qui avançait que « l'offre crée sa propre demande ». Pour une introduction relativement complète sur ces différentes théories macroéconomiques, voir Pascal COMBEMALE, *Introduction à Keynes*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010.

^b Sans oublier que nous avons aussi plusieurs variables déterministes pour chaque équation, soit quatre facteurs saisonniers, une tendance linéaire et une variable binaire pour prendre en compte l'effet de la récession de 2008.

^c Il s'agit d'un logiciel gratuit disponible sur Internet qui a été construit justement afin de procéder à des analyses de séries chronologiques. Voir le chapitre 8 de Lutkepohl et Kratzig (2004) et le site suivant pour plus d'informations : www.jmulti.de/

d'un choc structurel initial sur la variation en pourcentage d'une autre variable. Par souci de concision, nous ne présentons que les graphiques de réponses impulsionnelles qui concernent les différentes variables fiscales dont nous souhaitons évaluer l'impact.

La première variable fiscale que nous analysons est le solde budgétaire, considérant que les discours politiques des 15 dernières années prétendent souvent que le solde budgétaire a un impact important sur l'économie québécoise. Comme cela a été mentionné dans la section précédente, nous supposons que les variables budgétaires discrétionnaires ont un impact contemporain sur les autres variables (québécoises) du modèle et non l'inverse^a, ce qui nous donne le premier ordre causal suivant :

Prix du pétrole -> PIB étasunien -> PIB ontarien -> Solde budgétaire -> Consommation des ménages -> Investissements privés -> Heures travaillées -> Revenu disponible -> PIB québécois

Comme le solde budgétaire prend autant des valeurs positives (soit un surplus budgétaire) que négatives (soit un déficit), nous utilisons le solde budgétaire réel per capita, sans logarithme. Les valeurs estimées par les fonctions de réponse impulsionnelle sont alors des valeurs de semi-élasticité (impact en pourcentage à partir d'une variation initiale en dollars). Les lignes pointillées dans chaque graphique correspondent aux intervalles de confiance à 95 %^b, ce qui nous permet de juger du poids de l'impact cumulatif sur la période analysée. En d'autres mots, si l'intervalle de confiance contient dans ses bornes la valeur zéro au bout des 20 trimestres, cela signifie que la variable budgétaire analysée n'a vraisemblablement aucun impact significatif sur la variable économique d'intérêt à long terme^c. Inversement, si au bout de 20 trimestres, l'intervalle de confiance n'inclut pas la valeur

zéro entre ses bornes, cela signifie que la variable fiscale analysée possède un impact significatif (négatif ou positif) sur la variable économique d'intérêt. Cependant, l'interprétation des intervalles de confiance est toujours subjective, surtout si ces intervalles ne sont pas symétriques ; un intervalle contenant la valeur zéro, mais dont la quasi-totalité se trouve d'un seul côté de l'axe de référence (zéro) indique qu'il est fort probable que l'effet réel soit justement de ce côté de l'axe (positif ou négatif). Une légère baisse du niveau de confiance (de 95 à 90 % par exemple) suffirait à rendre l'effet statistiquement significatif.

Les graphiques 1 présentent les fonctions de réponse impulsionnelle générées par le premier ordre causal à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire (diminution du déficit budgétaire ou augmentation du surplus budgétaire). Les graphiques 2 présentent les mêmes résultats, mais pour le deuxième ordre causal que nous employons afin de vérifier la robustesse des résultats :

Prix du pétrole -> PIB étasunien -> PIB ontarien -> Solde budgétaire -> Investissements privés -> Heures travaillées -> Revenu disponible -> Consommation des ménages -> PIB québécois

Tout d'abord, il importe de noter que le modèle de base à 8 variables endogènes possède une log-vraisemblance de 1857,08^d. Lorsque nous rajoutons le solde budgétaire québécois, cette vraisemblance tombe à 1641,97, ce qui signifie que l'ajout du solde budgétaire comme variable réduit de beaucoup la qualité de l'ajustement, soit sa capacité à expliquer chacune des variables qu'il contient. Autrement dit, la seule baisse de la vraisemblance nous indique que le solde budgétaire n'est pas une variable qui permet de bien expliquer l'ensemble des autres variables du modèle.

Les graphiques 1 et 2 nous permettent de constater un tel phénomène. En effet, les graphiques 1A, 1C, 2A et 2C montrent que l'impact d'une hausse du solde budgétaire, peu importe que ce soit par une réduction des dépenses ou par une hausse des revenus, semble n'entraîner aucun effet significatif à court ou à long terme sur le PIB québécois et sur le revenu disponible. Une baisse des déficits budgétaires ou une hausse des surplus budgétaires n'aurait donc absolument aucun impact sur les revenus

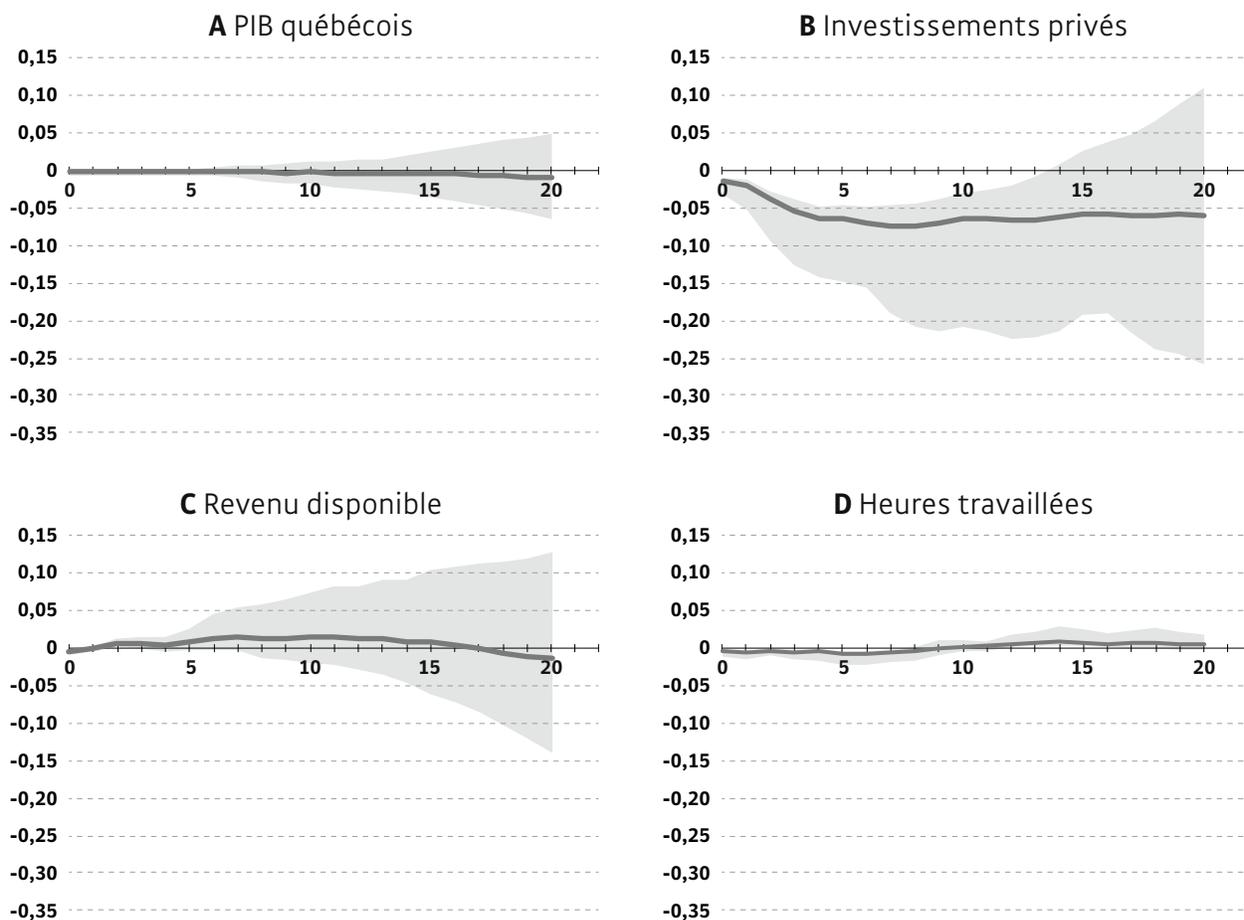
a Il serait en effet un peu présomptueux de supposer que le solde budgétaire québécois a un impact contemporain sur les prix du baril de pétrole et les croissances étasunienne et ontarienne.

b Les intervalles de confiance sont les intervalles de Hall studentisés (Hall's studentized intervals) qui sont plus robustes que les intervalles bootstrap traditionnels dans un contexte où les estimés peuvent être biaisés par un manque de données ou par une mauvaise spécification. Voir pour plus de détails Alexander BENKWITZ, Helmut LÜTKEPOHL et Jürgen WOLTERS, « Comparison of Bootstrap Confidence Intervals for Impulse Responses of German Monetary Systems », *Macroeconomic Dynamics*, 5-1, février 2001, p. 81-100.(54).

c Le choix de 20 trimestres est guidé par la pratique usuelle dans le domaine et par l'étroitesse des intervalles de confiance générés sur 5 ans.

d Le logarithme d'une vraisemblance n'a pas d'unité propre ; ce n'est que le logarithme d'une multiplication de plusieurs probabilités (le logarithme de la fonction de vraisemblance). Pour le reste de l'étude, lorsque nous nous référons à la vraisemblance, il s'agira en fait toujours du logarithme de la vraisemblance.

Graphique 1

Semi-élasticité cumulative (%/\$) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017

SOURCE : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des Finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

disponibles des ménages, ce qui peut s'expliquer par le fait que même si les périodes de restrictions budgétaires sont souvent suivies de baisses d'impôt, cela ne fait que compenser la stagnation ou la baisse de la rémunération des ménages, les deux effets s'annulant alors sur le long terme.

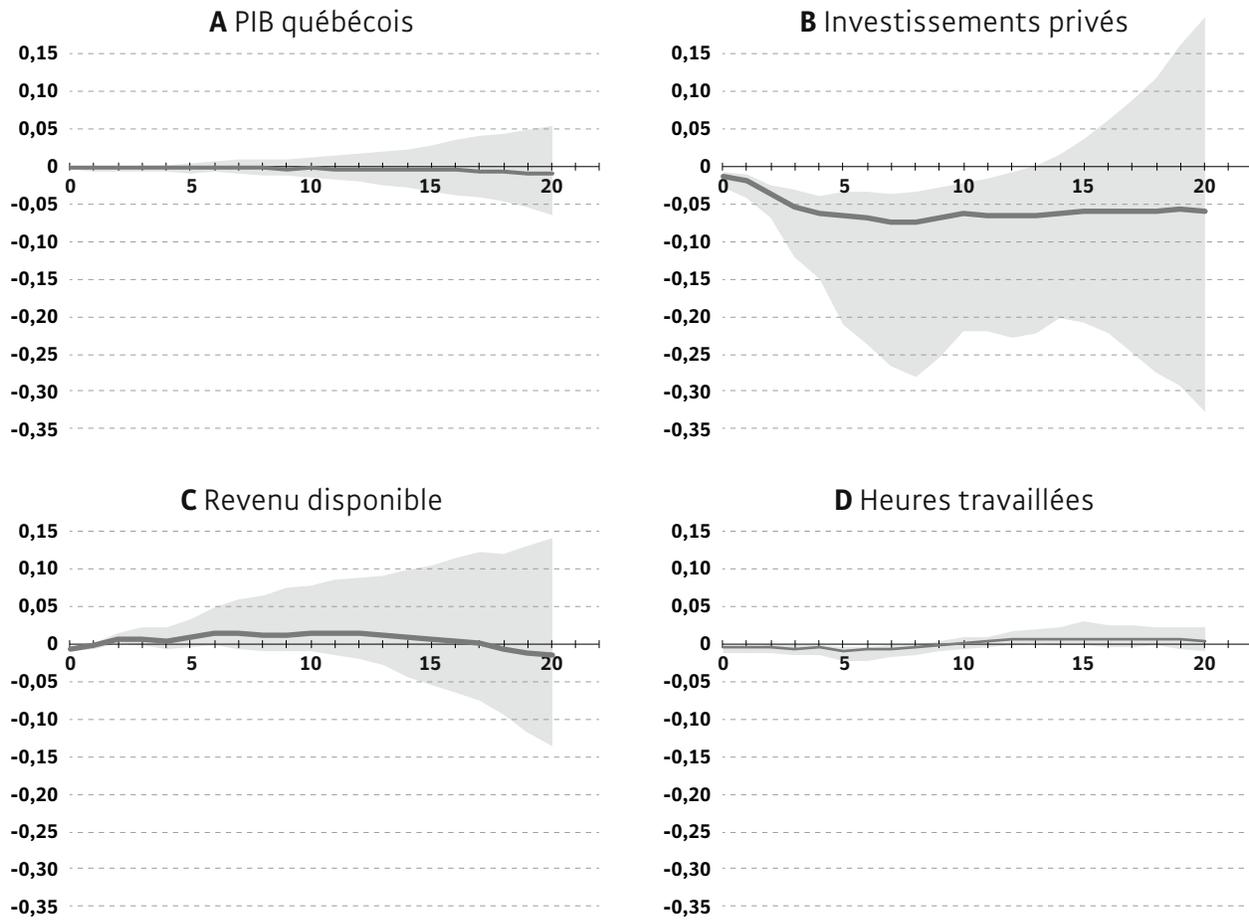
Les graphiques 1B et 2B montrent qu'une hausse du solde budgétaire entraîne des effets négatifs sur l'investissement privé à court terme, alors que l'impact cumulé à long terme est statistiquement nul. Bien que l'impact soit très faible comparativement à celui observé chez les autres variables, les graphiques 1D et 2D montrent que l'atteinte de l'équilibre budgétaire semble réduire les heures travaillées à court terme, ce qui

s'expliquerait par la baisse des embauches ou par une réduction des heures travaillées dans le secteur public afin de boucler le budget gouvernemental. À plus long terme, cependant, l'impact cumulé d'un choc positif du solde budgétaire sur le marché de l'emploi ne semble pas significatif, l'effet dépressif des restrictions budgétaires sur les heures travaillées se résorbant au bout de huit trimestres environ.

En ce sens, affirmer que le déficit zéro (ou la création de surplus budgétaires) serait une bonne politique de relance économique n'est pas confirmé par les données des 15 dernières années. Il s'agirait plutôt d'une politique ayant un impact négatif à court terme sur les investissements privés et les heures travaillées et qui n'affiche pas

Graphique 2

Semi-élasticité cumulée (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire, par trimestre, deuxième ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des Finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques trimestriels du Québec*, 4^{ème} trimestre de 2006 - 4^{ème} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

d'impact fondamental sur l'économie québécoise à long terme pour aucun des indicateurs macroéconomiques sélectionnés. Pratiquement, il semblerait que l'atteinte du déficit zéro relève davantage d'un choix politique que d'une véritable analyse de son impact sur la santé de l'économie québécoise.

Nous constatons aussi, grâce aux graphiques 1 et 2, l'absence de différence entre les estimés ponctuels (les lignes noires) des réponses impulsionnelles pour les deux ordres causaux utilisés. En effet, les paires de graphiques analysant la même relation structurelle produisent les mêmes estimations, mais avec des intervalles de

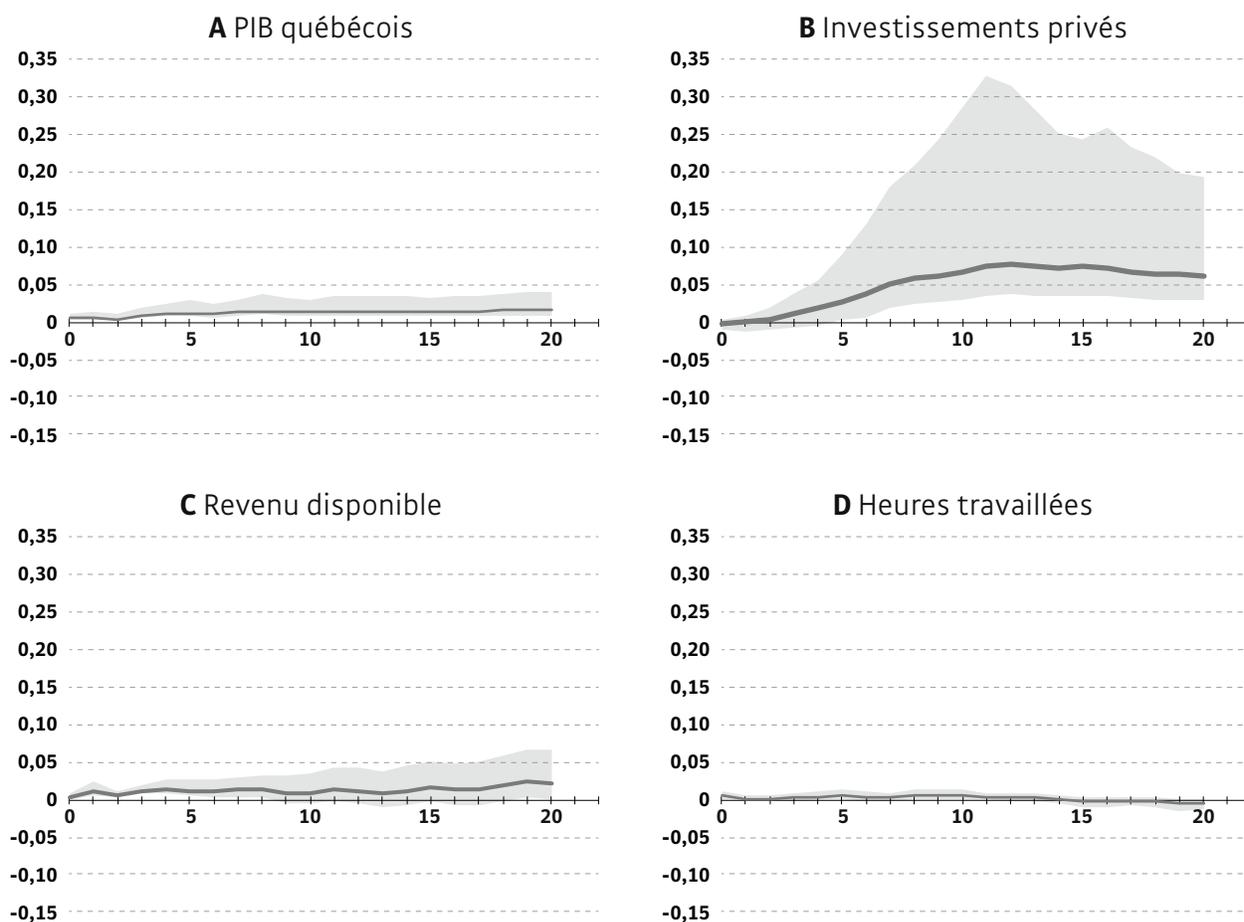
confiance différents, quoique similaires^a. Dans tous les cas, cela signifie que notre modèle n'est pas sensible à l'ordre causal employé^b. Afin d'alléger la quantité de graphiques dans le présent document, nous ne présenterons désormais que les graphiques pour un seul ordre causal,

a Cela est normal considérant qu'il s'agit d'intervalles de confiance simulés à l'aide de tirages aléatoires avec remise sur les résidus estimés (bootstrap de 10 000 tirages par spécification).

b D'autres ordres causaux ont aussi été testés pour l'impact du solde budgétaire sur les différents indicateurs, et les estimations ponctuelles sont restées totalement identiques.

Graphique 3

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les dépenses publiques de consommation, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des Finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

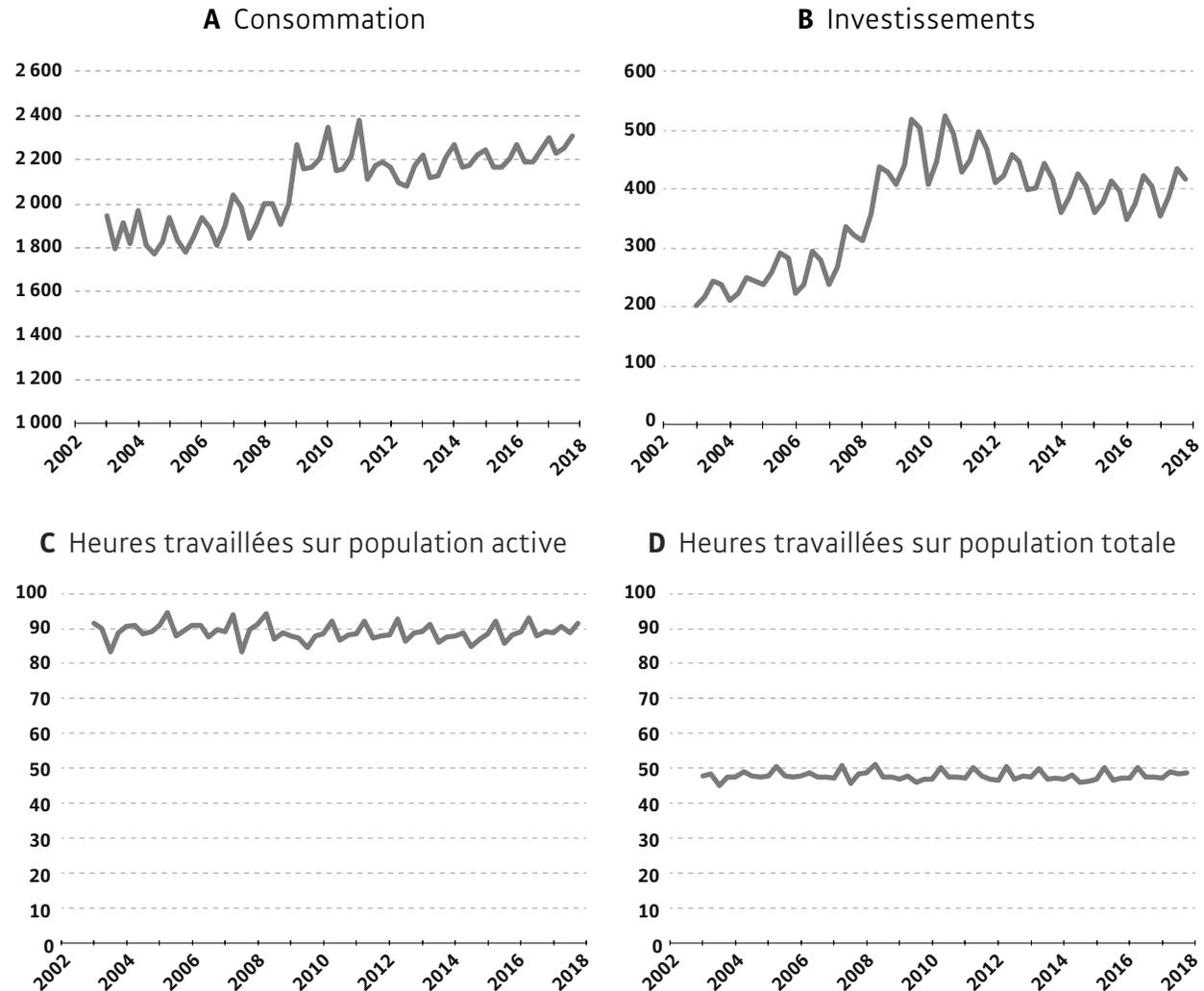
à moins d'une divergence majeure de résultats entre les différents ordres de causalité employés pour les autres spécifications économétriques.

Selon nos résultats, une hausse du solde budgétaire n'aurait donc aucun impact sur l'économie québécoise. Dans le cadre d'un modèle structurel, cela n'est pas surprenant, car la hausse du solde budgétaire n'est pas une politique économique qui permettrait de générer elle-même de la croissance ou d'induire des investissements privés. Une telle politique peut toutefois avoir un impact sur la dette publique, ce que nous analyserons un peu plus loin. Cependant, il est plus pertinent d'analyser l'impact des différents éléments qui permettent d'augmenter ou de réduire le solde budgétaire. Autrement dit, il est

beaucoup plus intéressant et révélateur d'analyser l'impact sur l'économie québécoise de la variation des dépenses et des revenus du gouvernement, ce à quoi nous nous attardons dès maintenant.

Les graphiques 3 procèdent de la même façon que les graphiques 1 et 2, mais en ce qui a trait aux impacts d'un choc structurel positif sur les dépenses publiques de consommation (incluant entre autres les dépenses courantes en biens et services, les transferts aux particuliers et les transferts aux autres administrations publiques). La vraisemblance du modèle, dans ce cas, augmente à 2121,46, ce qui est une nette amélioration par rapport à la vraisemblance du modèle de base. On constate tout de suite l'effet stimulant à court terme des dépenses

Graphique 4

Dépenses publiques réelles *per capita* (\$) et heures effectivement travaillées (h), trimestriel, Québec, 2003-2017

SOURCES : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 051-0005, 282-0027 et 282-0087 ; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ème} trimestre de 2006 - 4^{ème} trimestre de 2017, tableaux 11 et 12 ; calcul des auteurs.

publiques de consommation dans les graphiques 3A et 3B, ces dépenses ayant un impact instantané sur le PIB québécois (quoique relativement faible) et un impact significatif sur les investissements privés après 5 trimestres. Nous remarquons aussi que les dépenses publiques de consommation ont des impacts positifs significatifs à long terme, autant sur la croissance que sur les investissements privés et le revenu disponible.

Le graphique 3B nous permet aussi d'affirmer qu'il n'existerait aucun effet d'éviction des dépenses publiques de consommation au Québec ; au contraire, il y aurait plutôt un effet d'entraînement des dépenses publiques de consommation sur les investissements privés. Cet effet

d'entraînement ferait augmenter à long terme les investissements privés d'environ 0,08 % par point de pourcentage d'augmentation des dépenses publiques de consommation. Finalement, les graphiques 3C et 3D montrent que la hausse des dépenses publiques de consommation aurait, respectivement, un impact faiblement positif à long terme sur le revenu disponible des ménages et un impact nul à long terme sur les heures travaillées au Québec. De tels résultats peuvent s'expliquer par le fait que le revenu disponible des ménages n'a pas beaucoup augmenté dans les 15 dernières années, les augmentations salariales consenties par le secteur public peinant à suivre l'inflation. Quant aux heures travaillées,

si certaines dépenses publiques de consommation servent à créer des emplois dans le secteur public, la hausse des transferts aux particuliers peut aussi inciter certains individus à diminuer leur offre de travail et leurs heures travaillées. Ces deux effets opposés peuvent dès lors facilement expliquer l'impact nul à long terme d'une hausse des dépenses publiques de consommation sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, les élasticités présentées dans les graphiques sont relativement faibles. Par exemple, pour la croissance économique, une hausse de 1 % des dépenses publiques de consommation entraînerait une hausse cumulative moyenne de seulement 0,015 % du PIB québécois à long terme. Un tel phénomène peut s'expliquer par le fait que les modèles structurels s'intéressent seulement à l'impact d'une variable sur une autre, en éliminant les effets indirects pouvant être causés par les autres variables du modèle. Aussi, comme nous le mentionnons plus bas, les dépenses publiques de consommation ne sont pas forcément toutes des dépenses productives qui contribuent au bien-être de la population. En effet, les dépenses publiques de consommation sont un agrégat composé de plusieurs types de dépenses publiques, qui ne sont pas toutes des dépenses forcément productives et utiles à la société. Finalement, les dépenses publiques de consommation, selon les comptes économiques trimestriels, ont été relativement stables sur l'ensemble de la période analysée, à l'exception d'un bris structurel observé entre les années 2008 et 2009 (ce pour quoi nous ajustons à l'aide de notre variable déterministe). Le graphique 4A permet de constater ce facteur, alors que le graphique 4B montre l'évolution des dépenses publiques d'investissement au fil du temps. Cette faible variation observée dans les dépenses publiques de consommation fait en sorte qu'il n'est pas anormal de retrouver des estimations aussi faibles pour les élasticités des graphiques 3. Il en vaut de même pour le marché de l'emploi où, entre 2003 et 2017, les heures travaillées sur la population active et sur la population totale du Québec ont littéralement stagné malgré les mesures budgétaires déployées pour stimuler l'offre de travail, ce que montrent les graphiques 4C et 4D.

Du côté des investissements publics, le graphique 4B montre qu'il y a eu une hausse des investissements publics réels *per capita* dès 2007, hausse qui s'est ensuite transformée en baisse dès 2010. Nous pouvons imputer cette hausse des investissements à deux phénomènes, soit les dépenses en infrastructures routières supplémentaires suivant la Commission Johnson en 2007 et la réponse du gouvernement québécois à la suite de récession de 2008, comme cela se voit au graphique 4A. De plus, comme l'ont montré Langevin et Desbiens dans un

rapport de l'IRIS publié en 2016, les dépenses publiques d'investissement ont été maintenues à un très faible niveau entre 1977 et 2006, leur hausse soudaine en 2007 faisant, en quelque sorte, office de rattrapage⁹³.

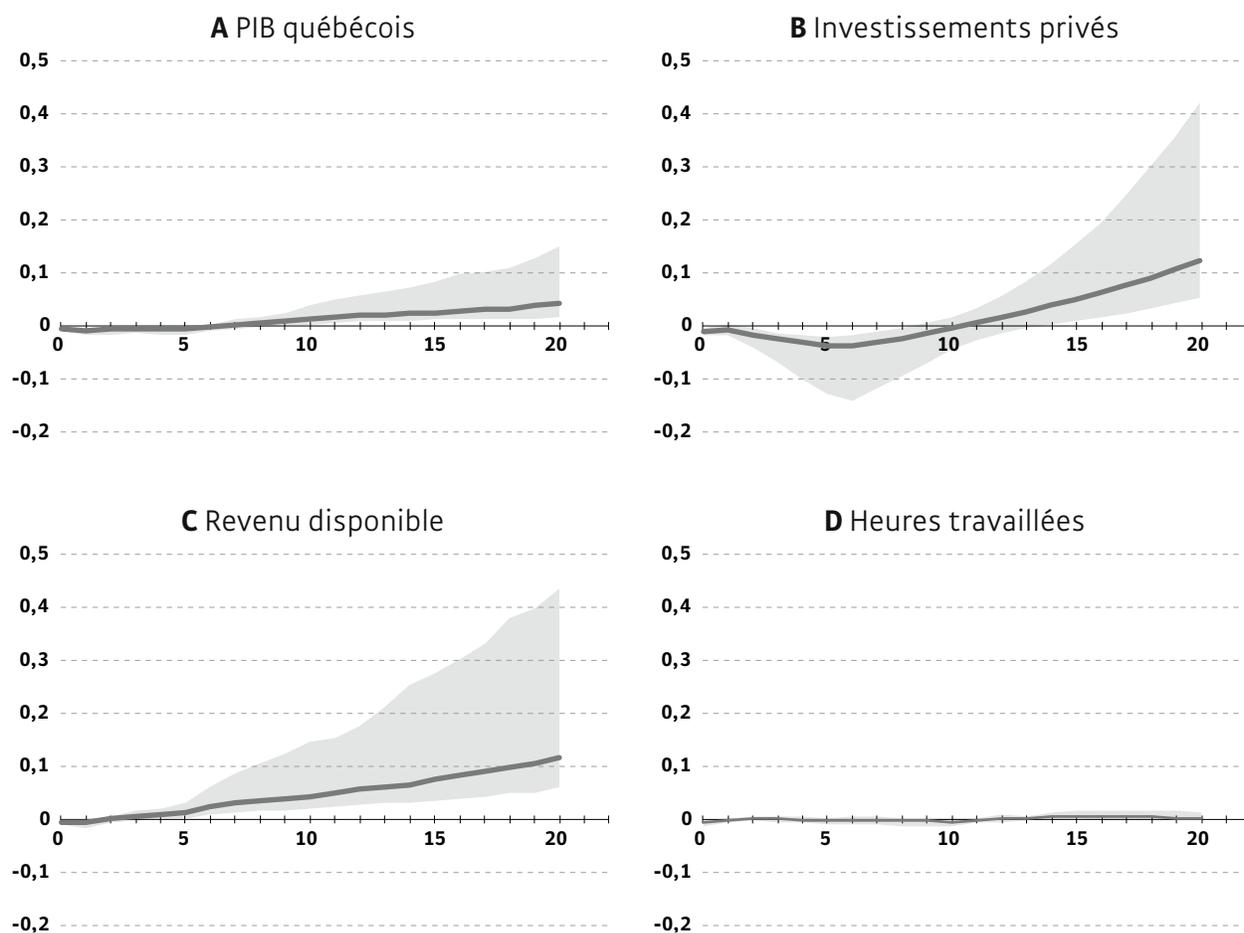
Les graphiques 5 montrent l'impact d'une hausse des dépenses publiques d'investissement sur l'économie québécoise. On remarque tout de suite la différence d'échelle avec les graphiques précédents : en plus d'être statistiquement significative, une hausse de 1 % des dépenses publiques d'investissement entraînerait à long terme une hausse moyenne de la croissance économique de 0,04 %, une hausse moyenne des investissements privés de 0,12 % et une hausse moyenne du revenu disponible des ménages de 0,12 % aussi sur 5 ans. L'impact cumulatif de long terme sur les heures travaillées est toutefois non significatif, bien que la grande majorité de l'intervalle de confiance se situe du côté positif du graphique. Il est donc davantage probable que la hausse des investissements publics aient contribué à hausser les heures travaillées et à générer de l'emploi sur le long terme malgré la petitesse des estimés. Il importe de noter qu'à court terme (durant les cinq premiers trimestres), l'impact des investissements publics sur l'économie québécoise est soit nul soit légèrement négatif. On comprend donc que les dépenses publiques d'investissement peuvent induire un léger effet d'éviction à court terme, mais qu'elles sont grandement bénéfiques pour le Québec à long terme.

Selon ces résultats, il n'y aurait donc aucun effet d'éviction des investissements privés causé par une hausse des investissements publics. Au contraire, diminuer les investissements publics contribuerait à diminuer les investissements privés, nuisant ainsi à la santé économique québécoise. En se basant sur les chiffres contenus dans les comptes économiques trimestriels, il est alors possible d'évaluer l'impact négatif sur l'économie québécoise que génèrent les réductions des dépenses publiques d'investissement. En effet, entre l'année 2010 et l'année 2016, soit la période austéritaire la plus récente, les dépenses publiques réelles d'investissement *per capita* ont baissé en moyenne de 16,9 % par trimestre (en examinant les 4 trimestres des années 2010 et 2016).

Si nous employons les estimations ponctuelles générées par les graphiques 5A à 5C, il est alors possible d'affirmer que cette baisse des investissements publics a fait reculer la croissance à long terme d'environ 0,73 % par trimestre, les investissements privés d'environ 2,1 % par trimestre et le revenu disponible d'environ 2,0 % par trimestre. En termes nominaux sur une base annuelle, de tels pourcentages correspondent respectivement à une baisse du PIB à long terme de 2,3 G\$, à une baisse des investissements privés à long terme de 1 G\$ et à une baisse

Graphique 5

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les dépenses publiques d'investissement, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques trimestriels du Québec*, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

du revenu disponible à long terme de 450 \$ par individu, soit environ 1035 \$ par ménage à raison de 2,3 personnes par ménage en moyenne. Entre 2016 et 2017, la croissance des dépenses publiques d'investissement a seulement été de 2,4 % par trimestre, ce qui est nettement insuffisant pour compenser les pertes encourues entre 2010 et 2016 et leurs impacts négatifs subséquents. De plus, il importe de mentionner que l'impact cumulatif de long terme calculé ici est l'impact à 5 ans. Comme les graphiques 5A à 5C montrent clairement une tendance à la hausse des estimations ponctuelles et des intervalles de confiance, les effets négatifs à plus long terme des réductions d'investissements publics sont certainement plus élevés que les chiffres avancés ci-haut.

En résumé, ces derniers résultats nous montrent que, contrairement aux prétentions du ministre des Finances actuel, l'atteinte de l'équilibre budgétaire par des politiques de « rigueur budgétaire » mine la croissance économique, nuit aux investissements privés et diminue le revenu disponible des ménages, le tout autant à moyen terme qu'à long terme. De tels résultats peuvent facilement s'expliquer par l'effet dépressif que créent les restrictions budgétaires sur le climat économique québécois, effet qui pousse les entreprises privées à ne pas prendre de risques et à ne pas investir davantage afin de combler les baisses de dépenses publiques d'investissement.

Les graphiques 6 montrent l'impact d'une hausse des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers

sur les 4 indicateurs macroéconomiques de notre modèle. Nous constatons tout de suite l'impact significatif et positif à long terme de l'impôt sur le revenu des particuliers sur la croissance économique et le revenu disponible, avec des élasticités moyennes à long terme respectives de 0,1 et 0,3 approximativement. Un tel résultat peut faire sourciller : en quoi la hausse des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers peut-elle faire augmenter la croissance et le revenu disponible à long terme ? Comme l'affirment Berg, Ostry et Zettelmeyer, les sociétés présentant une plus grande égalité dans la distribution des revenus sont généralement des sociétés où la croissance économique est plus persistante⁹⁴. Comme l'impôt sur le revenu des particuliers au Québec a un caractère redistributif relativement important⁹⁵, il n'est pas anormal de constater que l'impôt sur le revenu des particuliers fait augmenter la croissance économique et le revenu disponible à long terme, en permettant à plusieurs personnes d'obtenir un revenu suffisant pour participer davantage à la société québécoise à long terme (et pouvoir ainsi augmenter leur revenu disponible).

Les avantages d'un tel mécanisme redistributif se font aussi ressentir sur les investissements privés. Bien que le résultat à long terme ne soit pas significatif à 95 %, la très forte valeur de l'intervalle de confiance supérieur dans le graphique 6B nous amène aussi à croire que l'impôt sur le revenu des particuliers joue un rôle important sur le long terme quant à l'égalité des chances entre les individus, permettant ainsi d'accroître le potentiel de développement et, en conséquence, l'investissement privé. Toutefois, plus de recherches seront certainement nécessaires pour vérifier une telle hypothèse. Finalement, le graphique 6D montre bien que l'impact d'une hausse d'impôt sur le revenu des particuliers crée éventuellement une baisse des heures travaillées à court terme, mais que ce phénomène se résorbe à plus long terme, ce qui peut être expliqué par un équilibre de long terme entre un effet de revenu (les gens payant plus d'impôts voudront éventuellement compenser en travaillant plus) et un effet de substitution (le travail devenant moins attrayant, les gens offrent moins d'heures de travail).

En ce sens, il semble qu'une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers ne soit pas une catastrophe économique, loin de là, mais que les impacts à long terme d'une hausse des revenus d'imposition au Québec soient somme toute assez bénéfiques. Il serait donc faux d'affirmer qu'une baisse des impôts sur le revenu des particuliers aurait un quelconque impact positif sur la croissance économique, sur le marché du travail ou sur le revenu disponible ; c'est plutôt le contraire qui semble

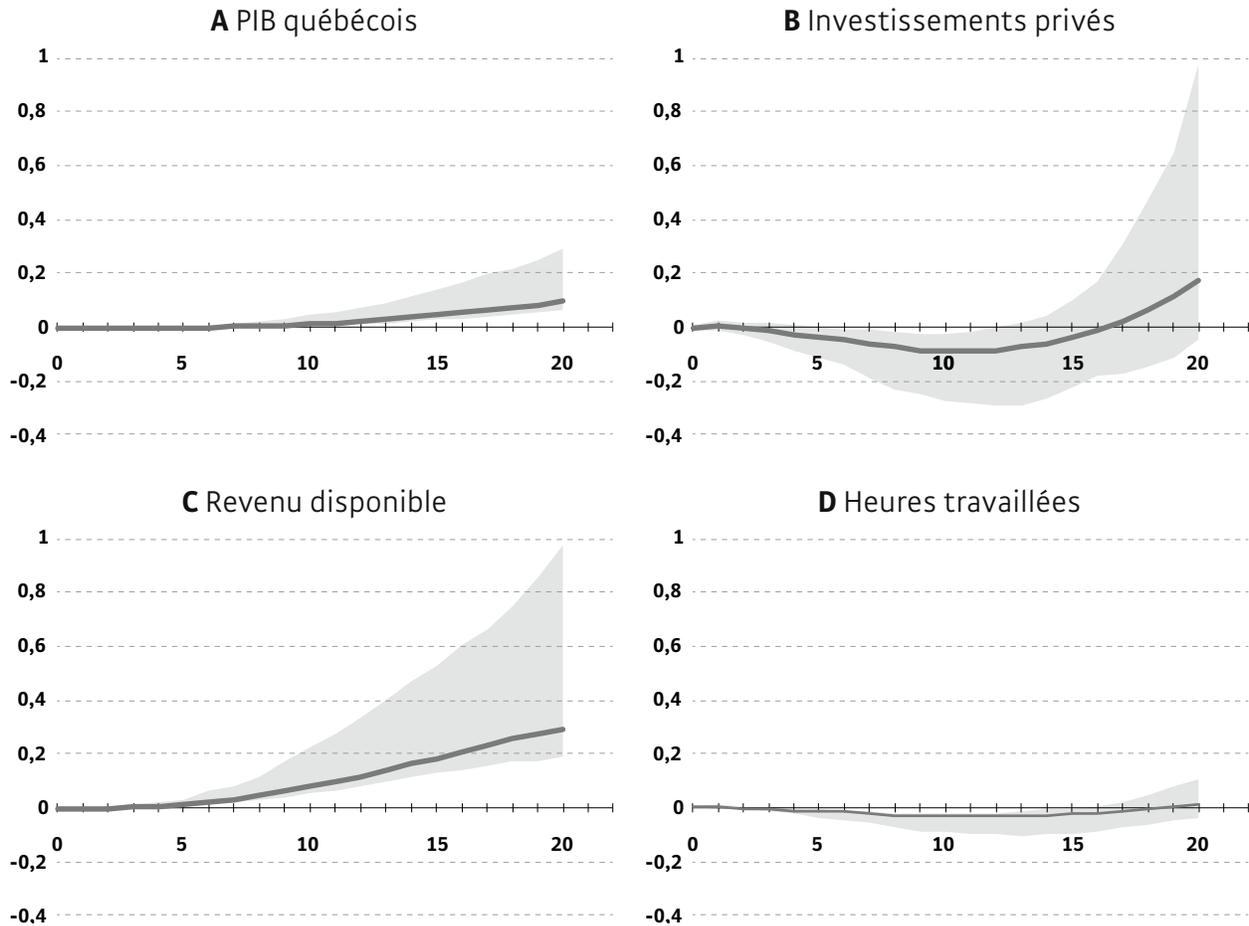
se produire selon les résultats obtenus. Néanmoins, ces résultats sont à prendre avec un grain de sel. Dans la littérature économétrique récente sur le lien entre les impôts et la croissance, il est mentionné qu'il vaut mieux utiliser les taux d'imposition et non les revenus d'imposition, afin d'être certain de cibler des hausses d'impôts et non seulement les hausses de revenus d'imposition qui, elles, peuvent être le résultat d'une hausse antérieure de la croissance et du revenu disponible⁹⁶. Il est cependant beaucoup plus difficile d'obtenir des mesures fiables des taux d'imposition effectifs trimestriels, autant pour l'impôt sur le revenu des particuliers que pour l'impôt des sociétés et des entreprises publiques. Des recherches supplémentaires seront alors nécessaires pour bien cerner l'impact de cet aspect particulier.

Les graphiques 7A et 7C montrent, quant à eux, que la hausse des impôts indirects (soit des impôts majoritairement composés d'éléments régressifs ne prenant pas en compte le revenu des individus) a un impact négatif significatif à long terme sur la croissance économique et le revenu disponible, ce qui est similaire aux résultats obtenus par Stoilova. Parallèlement, le graphique 7B montre que la hausse des impôts indirects n'a aucun effet significatif à long terme sur les investissements privés, bien que l'intervalle de confiance se situe majoritairement dans le quadrant négatif. Finalement, il semblerait qu'une hausse des impôts indirects augmente à long terme les heures travaillées, ce qui s'explique facilement par le fait que les gens les plus durement touchés par une telle hausse sont les gens à plus faibles revenus, car la plupart de ces impôts ne tiennent pas compte de la capacité de payer des individus. Comme l'effet de revenu est généralement plus fort chez les faibles salariés que chez les plus fortunés, ces personnes ont davantage tendance à vouloir augmenter leur offre de travail après une perte de revenu quelconque. Selon nos résultats, cet effet de revenu plus fort se refléterait à long terme sur les heures travaillées. De plus, comme les impôts indirects ne sont pas fonction du revenu des particuliers (et, conséquemment, de la croissance économique), une hausse des revenus provenant des impôts indirects correspond alors effectivement à une hausse du niveau des impôts indirects. Il n'y a donc pas d'ambiguïté possible sur l'interprétation des résultats obtenus dans notre modèle, contrairement aux résultats obtenus à l'aide de l'impôt sur le revenu des particuliers.

De tels résultats remettent en question les idées avancées par des personnes comme le fiscaliste Luc Godbout qui affirment que les taxes à la consommation seraient moins dommageables pour la croissance que les impôts sur le revenu des particuliers. En réalité, les graphiques 7 montrent qu'une hausse des impôts indirects engendre

Graphique 6

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur l'impôt sur le revenu des particuliers, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques trimestriels du Québec*, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

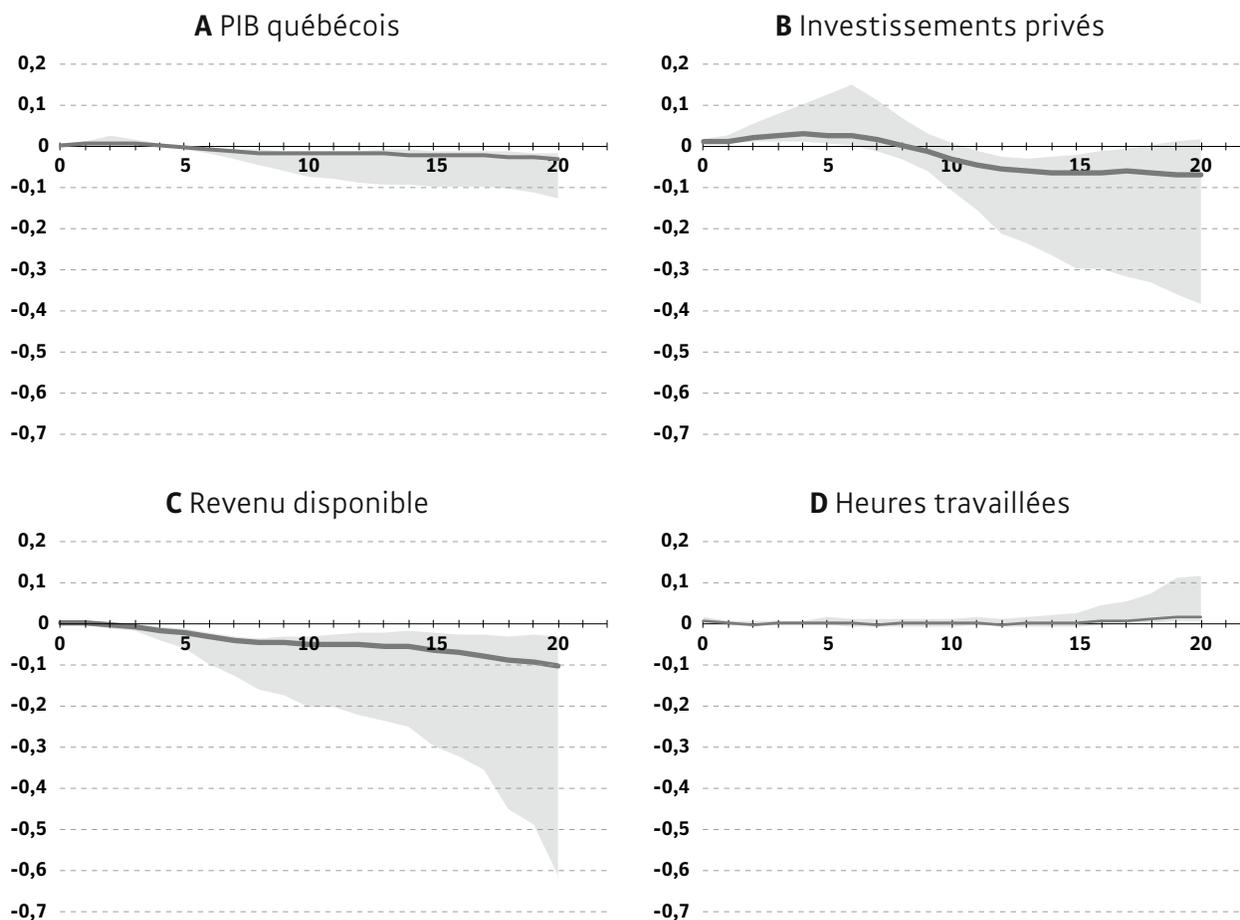
surtout des impacts négatifs à long terme sur la croissance économique et le revenu disponible des ménages. Selon nos résultats, il serait donc totalement faux d'avancer que la baisse des impôts et la hausse des tarifs, à l'image de la « révolution culturelle » de Raymond Bachand, auraient un quelconque impact économique positif sur le long terme, idée généralement basée sur des *a priori* théoriques (ou idéologiques) qui n'ont souvent aucune base empirique⁹⁷.

Les graphiques 8 montrent l'impact d'une hausse des revenus en provenance des impôts des sociétés et des entreprises publiques sur les 4 mêmes variables d'intérêt, alors que les graphiques 9 montrent l'équivalent, mais pour les subventions octroyées. On remarque tout de suite

l'impact négatif à long terme d'une hausse de l'impôt des entreprises sur la croissance, les investissements privés et le revenu disponible, alors que l'impact à court terme sur les heures travaillées est positif, mais non significatif à long terme. Les élasticités de long terme pour les graphiques 8B et 8C sont relativement élevées (négativement parlant), avoisinant 0,2 à long terme. Toutefois, il n'est pas clair si cet effet négatif est causé principalement par la hausse de l'imposition des entreprises ou plutôt par la hausse des dividendes versés par les entreprises publiques au gouvernement. Nous n'avons qu'à penser aux hausses de tarifs d'hydro-électricité, qui sont à même de faire augmenter ce poste budgétaire et de générer aussi ce genre d'impacts négatifs. On remarque aussi l'impact positif des

Graphique 7

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les impôts indirects, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

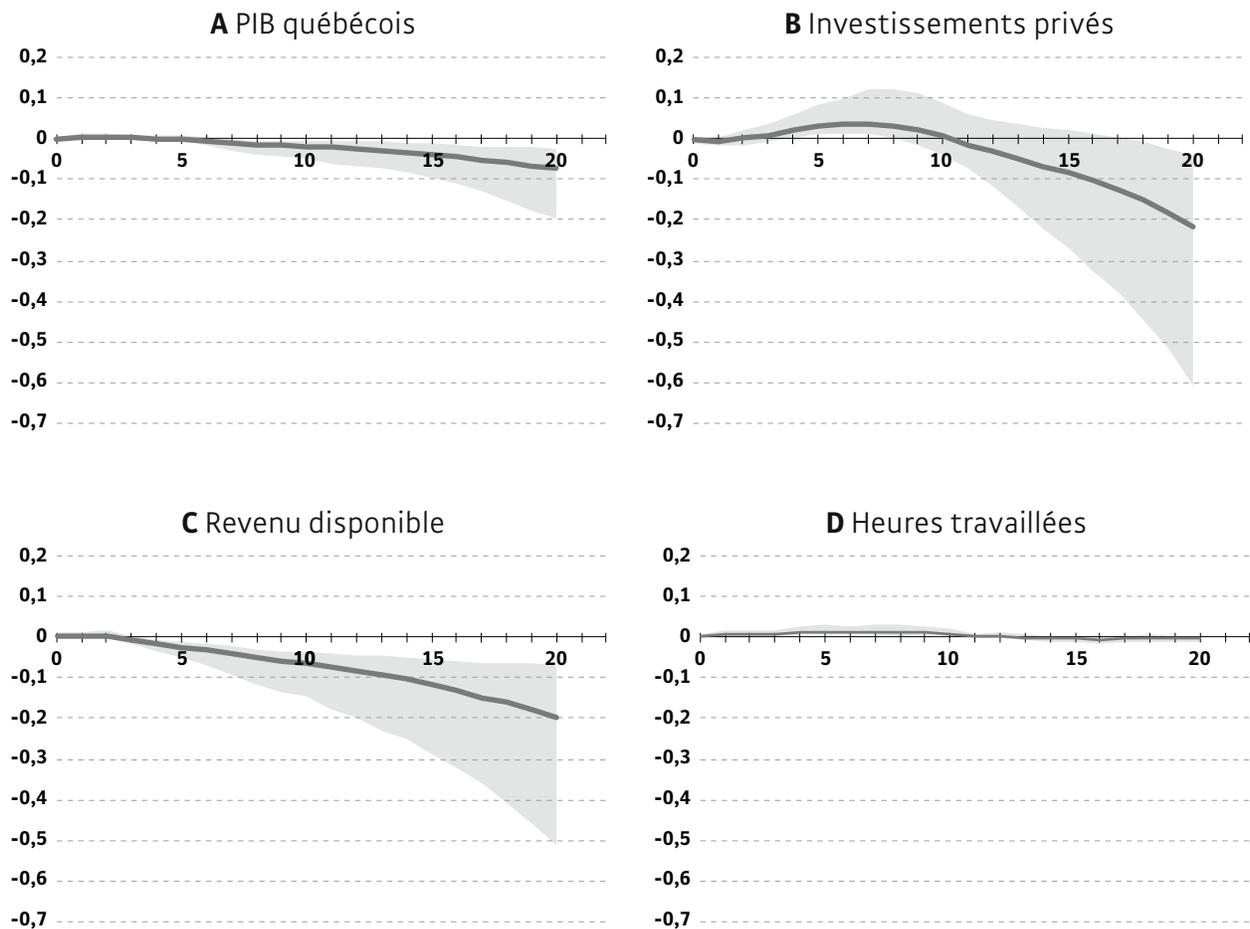
subventions aux entreprises sur la croissance et le revenu disponible, ce qui correspond pratiquement à des images miroirs des graphiques analogues précédents. Le graphique 9B montre que l'impact d'une hausse des subventions sur les investissements privés n'est pas significatif, mais qu'il affiche un intervalle de confiance bien étiré vers le haut. Il semblerait alors qu'une hausse de l'impôt des entreprises aurait des conséquences négatives claires sur les investissements privés mais, inversement, qu'une hausse des subventions n'aurait pas forcément d'effet positif sur l'investissement privé. Cela nous indiquerait la présence éventuelle d'une légère asymétrie entre les hausses d'impôt des entreprises et les hausses des subventions aux entreprises au Québec, confirmant seulement en partie

l'hypothèse décrite par Alexander Ljungqvist et Michael Smolyansky⁹⁸. Finalement, le graphique 9D nous montre que la hausse des subventions aux entreprises réduit de façon significative les heures travaillées à long terme, ce qui peut être autant le résultat d'une augmentation de la productivité des entreprises, nécessitant alors moins de travail humain, ou d'un effet de revenu chez les entrepreneurs bénéficiant directement des subventions. Dans tous les cas, les subventions aux entreprises ne semblent pas être utilisées afin de générer de l'emploi autant à court terme qu'à plus long terme.

Ces différents résultats concordent avec l'idée qu'une hausse de l'impôt sur le revenu des entreprises est un type d'impôt relativement néfaste pour l'économie québécoise.

Graphique 8

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les impôts des entreprises et des sociétés, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, *Comptes économiques trimestriels du Québec*, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

Cependant, l'impôt des sociétés et des entreprises publiques moins les subventions octroyées a relativement peu bougé au Québec entre les années 2003 et 2015. Le graphique 10 montre l'évolution de l'impôt (net de subventions) pour les sociétés et entreprises publiques. On constate tout de suite que le montant est presque toujours négatif sur la durée analysée : le gouvernement offre davantage aux entreprises que ce qu'il leur demande. Or, à partir de l'année 2016, le portrait s'est légèrement inversé, ce qui serait causé entre autres par la hausse des dividendes qu'Hydro-Québec verse au gouvernement du Québec et par la plus grande difficulté pour les PME à obtenir la déduction pour les petites entreprises (DPE), généralement offerte par le gouvernement du Québec⁹⁹.

Il est donc assez ironique de constater que le gouvernement en place, après avoir haussé l'impôt des PME lors de la dernière année, se félicite de le réduire ensuite pour des fins électorales¹⁰⁰.

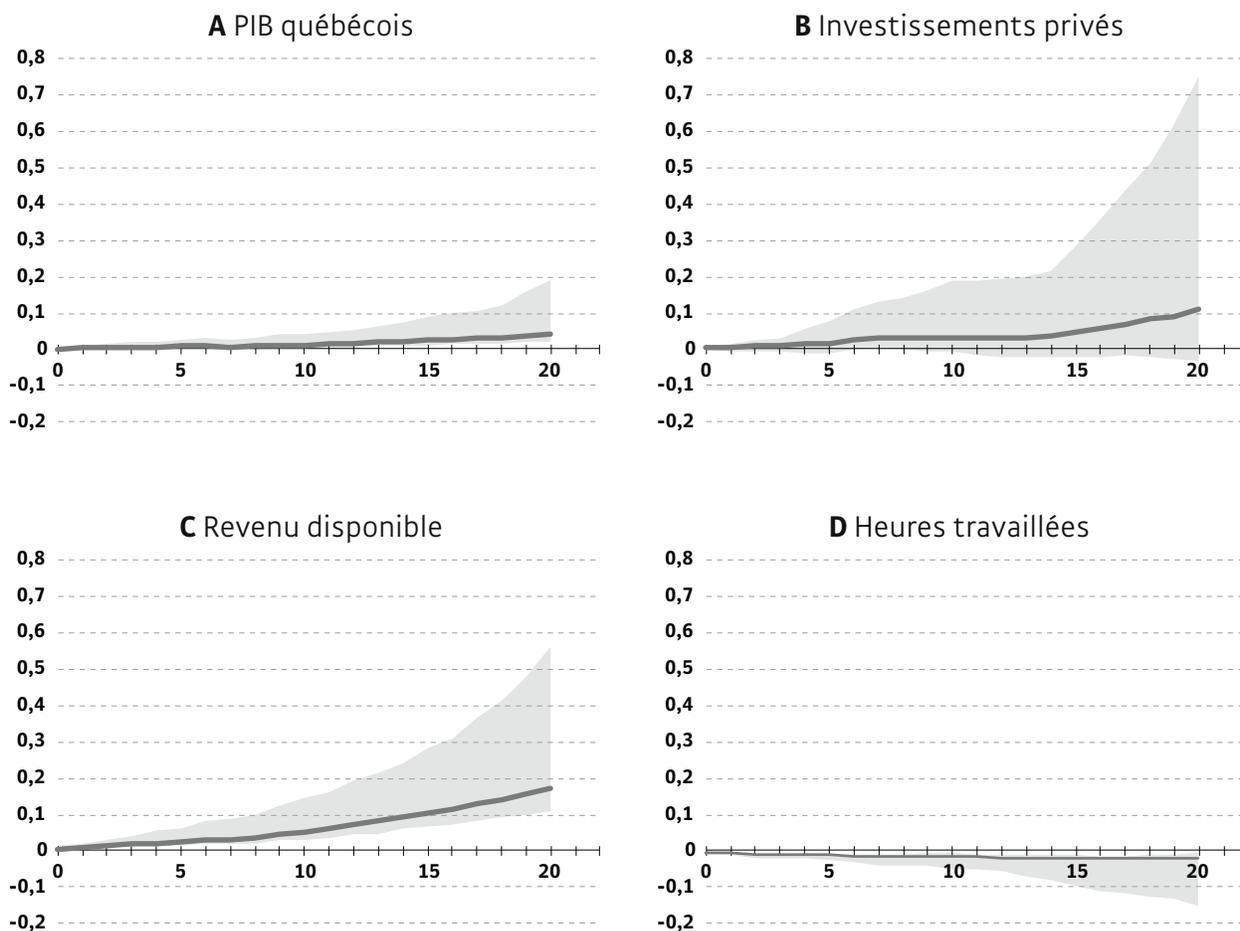
Dans un deuxième temps, nous avons aussi analysé l'impact des politiques de restriction budgétaire sur le service de la dette avec un modèle simplifié qui utilisait l'ordre causal suivant :

Prix du pétrole -> PIB étasunien -> PIB ontarien -> Taux directeur -> Solde budgétaire -> PIB québécois -> Service de la dette

Contrairement au modèle de base, nous retirons du calcul les dépenses de consommation des ménages, les heures travaillées, les investissements privés et le revenu

Graphique 9

Élasticité cumulative (%/%) de quatre indicateurs macroéconomiques à la suite d'un choc structurel positif sur les subventions aux entreprises, par trimestre, premier ordre causal, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

disponible des ménages afin de cibler seulement l'impact des facteurs extérieurs au Québec et du solde budgétaire sur le service de la dette. Nous avons ensuite ajouté le taux directeur de la Banque du Canada dans les variables de ce modèle^a, étant donné que les paiements en service de la dette sont influencés par les taux d'intérêt en vigueur au Québec. Le graphique 11A nous montre qu'une hausse du

solde budgétaire n'engendre pas, à long terme, une baisse des paiements en service de la dette. Cela peut facilement s'expliquer par le fait que, à long terme, les politiques de restriction budgétaire par la baisse des dépenses publiques ont un impact délétère sur la croissance et les investissements privés, comme le montrent les graphiques 3A, 3B, 5A et 5B, ce qui annulerait ainsi le fruit des « efforts » budgétaires effectués antérieurement.

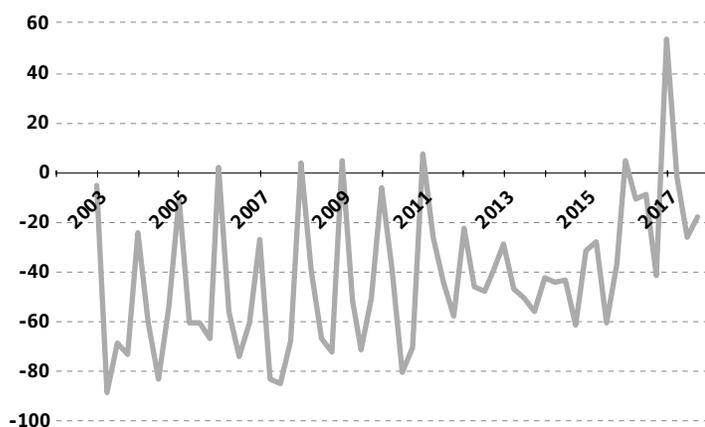
Par contre, le graphique 11B montre que la hausse du taux directeur engendre une hausse des paiements en service de la dette, autant à moyen terme qu'à long terme. Cela confirme en partie les thèses avancées par l'IRIS comme quoi la dette du Québec ne s'est pas construite à cause des déficits passés, mais bien à cause

a Il s'agit d'une approximation (variable proxy) des taux d'intérêt applicables au Québec, les taux québécois étant fortement influencés par le taux directeur, en plus d'être considérés comme complètement exogènes au modèle. Des données historiques sur les taux d'intérêt applicables au Québec seulement sont d'ailleurs difficiles à retracer.

des hausses historiques des taux d'intérêt durant les dernières décennies, notamment lors des années 1980¹⁰¹. En résumé, les politiques de restriction budgétaire afin de contrôler le service de la dette et, corollairement, la dette publique, seraient donc « autodestructrices » plutôt que salvatrices.

Graphique 10

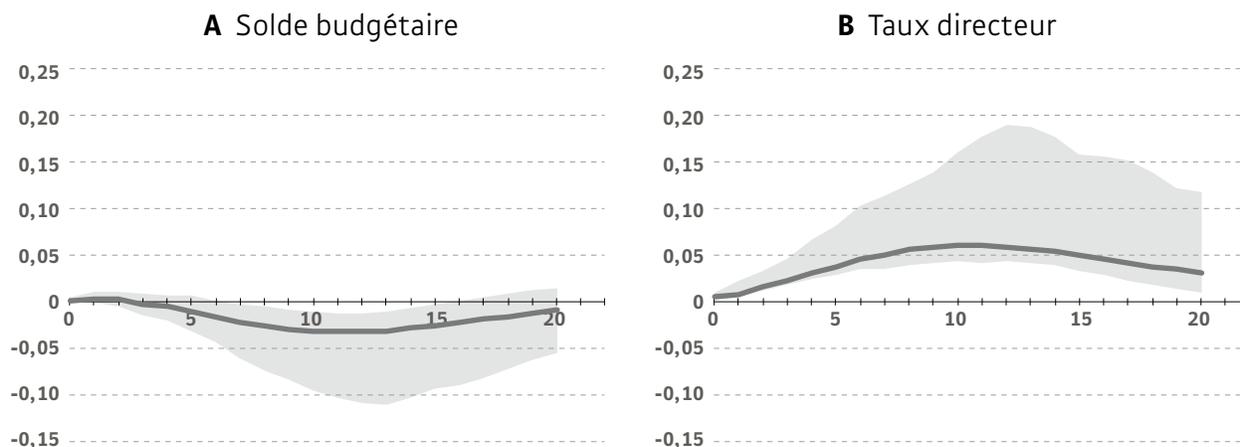
Impôts réels *per capita* payés par les sociétés et les entreprises publiques, nets des subventions et des transferts de capitaux (\$), trimestriel, Québec, 2003–2017



SOURCE: Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020 et 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017, tableaux 11 et 12; calcul des auteurs.

Graphique 11

Semi-élasticité cumulative (%/\$) du service de la dette à la suite d'un choc structurel positif sur le solde budgétaire et élasticité cumulative (%/%) à la suite d'un choc structurel sur le taux directeur de la Banque du Canada, par trimestre, Québec, 2003-2017



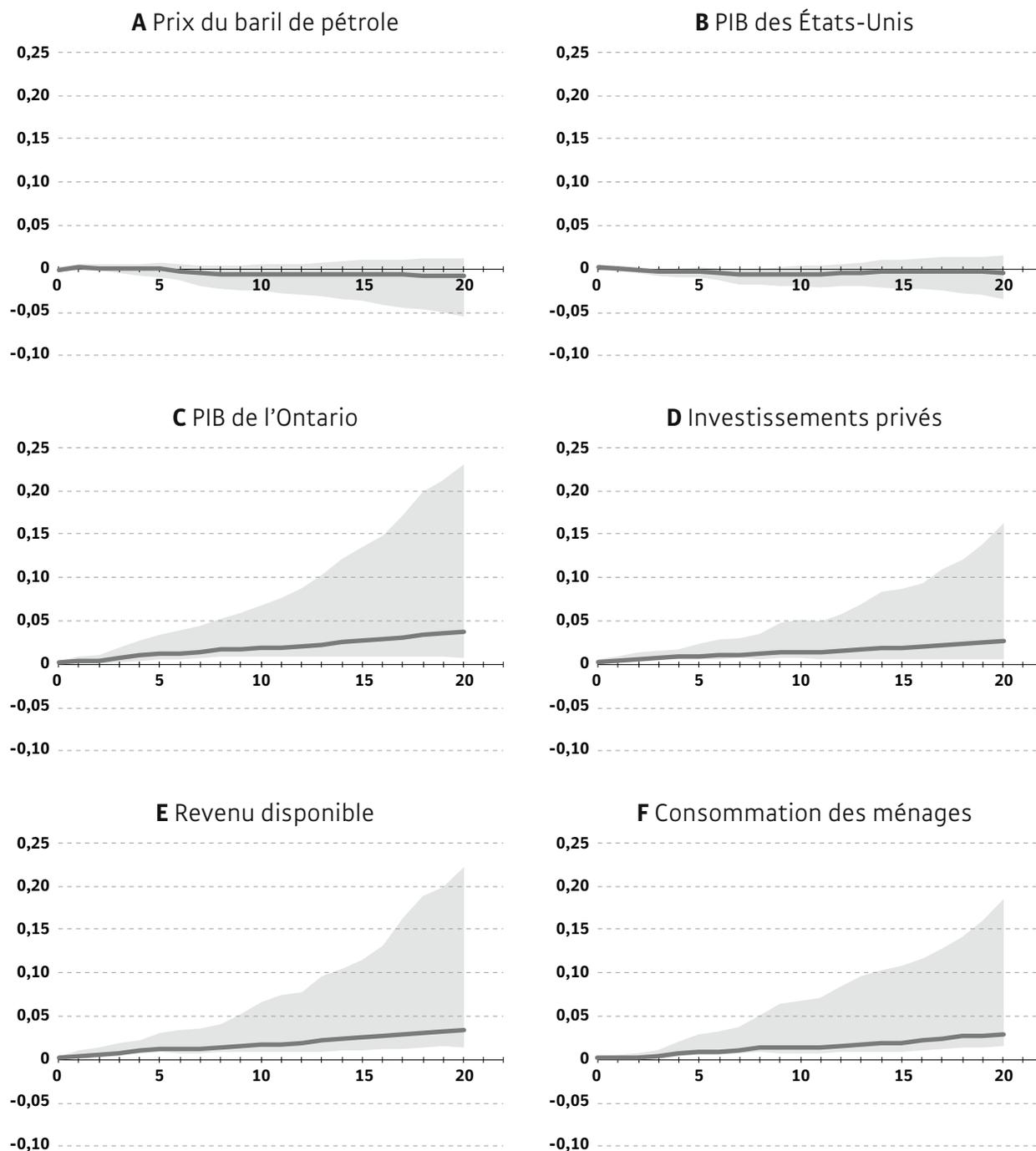
SOURCES: Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des Finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Banque du Canada, bureau des statistiques et des données, taux officiel d'escompte V122530; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

Dans un dernier temps, nous avons aussi voulu connaître l'impact des autres variables du modèle sur l'économie québécoise, notamment afin de savoir quels facteurs auraient causé son récent regain de vitalité. Pour cela, nous avons tout simplement sélectionné le meilleur modèle parmi l'ensemble de ceux que nous avons générés, soit celui correspondant au modèle de base auquel nous ajoutons les dépenses publiques d'investissement. En effet, ce modèle fournit la meilleure vraisemblance parmi l'ensemble de ceux testés précédemment. Nous avons ensuite analysé l'impact de chacune des variables de ce modèle sur le PIB québécois, impacts qui sont représentés dans les graphiques 12.

Ces différents graphiques (et le graphique 5A de la page 35) nous montrent que la croissance du PIB québécois est surtout influencée à long terme par le PIB ontarien, les investissements privés, les investissements publics, le revenu disponible des ménages et la consommation des ménages. Concernant les dépenses de consommation des ménages, il a été souvent reconnu que cet élément soutenait la croissance économique du Québec depuis quelques années déjà^{102,103}. Nous constatons aussi que les impacts respectifs des prix du pétrole et du PIB étasunien sur le PIB québécois ne sont pas significatifs à long terme, ce qui peut laisser perplexe. Toutefois, la Banque du Canada affirmait déjà en 2015 que le Québec profitait relativement peu de la baisse des prix du pétrole

Graphique 12

Élasticité cumulative (%/%) du PIB québécois à la suite d'un choc structurel positif sur 6 variables macroéconomiques, par trimestre, Québec, 2003-2017



SOURCES : Agence de l'Information sur l'Énergie des États-Unis (AIE); Ministère des Finances de l'Ontario; Banque de la Réserve fédérale de Saint-Louis; Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020, 282-0027, 282-0087, 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ème} trimestre de 2006 - 4^{ème} trimestre de 2017; calcul des auteurs.

et que certains effets dus à la baisse du prix du baril, comme la baisse des investissements dans le secteur énergétique, affectaient aussi négativement la croissance québécoise¹⁰⁴.

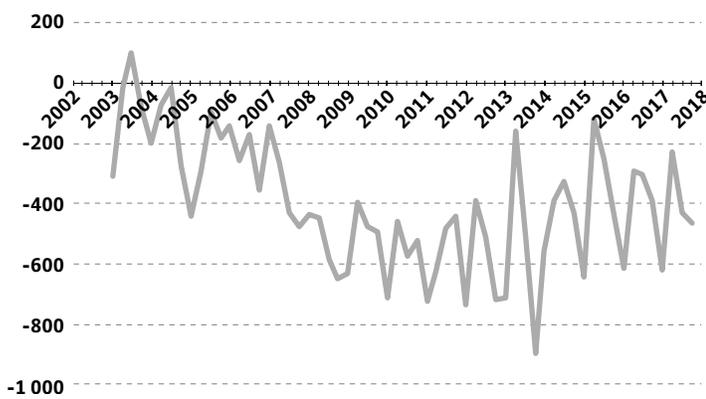
Quant à l'absence d'impact du PIB étasunien sur le PIB québécois, cela peut s'expliquer par l'absence d'effets de la croissance étasunienne sur le solde commercial

québécois. En effet, de 2010 à 2017, même si la croissance étasunienne se portait assez bien, le solde commercial québécois a été relativement stable comparativement aux fluctuations observées avant 2010, comme le montre le graphique 13. Bien que les États-Unis soient un important partenaire économique du Québec, il semblerait que le solde commercial québécois ne soit pas influencé directement par la croissance étasunienne. Ce résultat est très différent de celui obtenu par le ministère des Finances à l'aide de son propre modèle SVAR, qui affirme qu'après deux trimestres, une hausse de 1 % du PIB étasunien entraîne une hausse de 0,5 % du PIB québécois. Puisque nous ne savons pas comment le modèle du ministère des Finances est construit, il nous est impossible de juger de la qualité de ses résultats.

Les graphiques 14 montrent les variations en pourcentage (par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente) des 5 variables pour lesquelles nous avons trouvé un impact significatif sur le PIB québécois. Le premier graphique illustre que, dès le début de l'année 2016, il y a eu d'importantes hausses du revenu disponible et de la consommation des ménages par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente. Le PIB ontarien a connu aussi quelques épisodes de croissance importante entre 2015 et 2016, ce qui peut expliquer une partie de la relance économique québécoise après 2016. Le deuxième graphique indique bien que les dépenses publiques d'investissement et les investissements privés ont « bougé »

Graphique 13

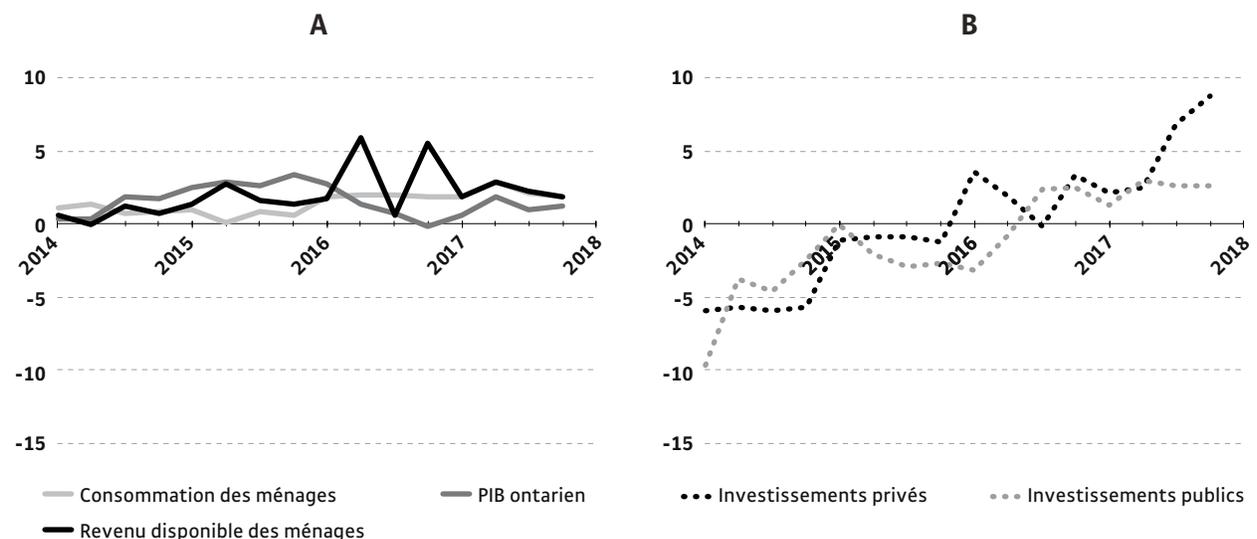
Solde commercial québécois réel per capita (\$), trimestriel, Québec, 2003–2017



SOURCE: Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020 et 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017, tableaux 11 et 12; calcul des auteurs.

Graphique 14

Variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente d'indicateurs macroéconomiques, trimestriel, Québec, 2014-2017



SOURCES : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 326-0020 et 051-0005; Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels du Québec, 4^{ième} trimestre de 2006 - 4^{ième} trimestre de 2017, tableaux 11 et 12; calcul des auteurs.

ensemble lors des dernières années. En ce sens, une partie significative de la récente relance économique peut s'expliquer par les hausses conjointes de dépenses d'investissement effectuées lors des deux dernières années, ce qui a permis d'augmenter le revenu disponible et la consommation des ménages, comme le montre notamment le graphique 14A, ainsi que la croissance économique québécoise, créant ainsi un « cercle vertueux » de stimulation économique partout au Québec.

Conclusion

Cette étude visait à mieux comprendre l'évolution récente de l'économie québécoise, en cernant dans quelle mesure les politiques d'austérité mises de l'avant par les gouvernements Charest, Marois et Couillard ont eu les conséquences économiques officiellement souhaitées. Notre étude a d'abord permis d'établir que les politiques budgétaires du gouvernement Couillard, bien loin de représenter une rupture dans l'histoire politique récente du Québec, s'inscrivaient dans le prolongement des mesures instaurées par les gouvernements précédents. Après avoir décrit les différentes mesures «austéritaires» utilisées abondamment lors des 20 dernières années, un survol de la littérature économique nous a montré qu'il n'existe aucun consensus concernant les conséquences économiques de ces différentes approches dans les économies développées. Nous avons ensuite mené notre propre analyse d'impact des mesures d'austérité sur l'économie québécoise en employant un modèle de type vecteur autorégressif structurel, modèle souvent utilisé afin de réaliser des analyses d'impact budgétaire.

Nos résultats nous permettent d'arriver aux conclusions générales suivantes :

1. Les politiques de restriction budgétaire visant à réduire les dépenses publiques, et notamment les dépenses publiques d'investissement, pour en arriver à l'équilibre budgétaire auraient eu des effets néfastes sur la croissance économique et sur le revenu disponible des individus au cours des 15 dernières années.
2. Il n'existe probablement aucun effet d'éviction des dépenses publiques au Québec, mais plutôt un effet d'entraînement des dépenses publiques sur l'investissement privé. En ce sens, une réduction des dépenses publiques entraîne aussi une réduction des investissements privés, ce qui est doublement néfaste pour la vitalité économique du Québec, autant à court terme qu'à plus long terme.
3. L'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers n'aurait pas l'impact catastrophique sur l'économie québécoise que certains suggèrent. Un tel impôt contribuerait plutôt à mieux répartir les revenus au Québec, ce qui favoriserait la croissance économique tout en augmentant le revenu disponible des ménages, sans avoir d'impact néfaste à long terme sur le marché de l'emploi.
4. L'augmentation des impôts indirects (les taxes à la consommation et les tarifs) aurait des impacts

négatifs sur l'économie québécoise, autant à court terme qu'à plus long terme, ce qui est en complète contradiction avec les postulats des récentes réformes fiscales appliquées au Québec, selon lesquels abaisser les impôts afin d'augmenter les taxes stimulerait l'économie. À l'inverse, hausser les impôts sur le revenu des particuliers pour réduire les impôts indirects serait, selon nos résultats, une politique davantage favorable à la croissance économique.

5. L'augmentation de l'impôt des sociétés et des entreprises publiques (net des subventions) aurait un impact néfaste sur l'économie québécoise, ce qui est cohérent avec la documentation sur le sujet. Toutefois, nos résultats nous permettent aussi de croire que les montants offerts en subventions aux entreprises ne sont pas forcément utilisés afin d'être réinvestis dans l'entreprise ou afin de générer de l'emploi sur le long terme.
6. L'augmentation du solde budgétaire (par la réduction du déficit ou la création de surplus) n'aurait aucun impact à long terme sur les paiements en service de la dette. Une hausse des taux d'intérêt par le biais du taux directeur augmenterait toutefois le service de la dette, autant à court terme qu'à long terme.
7. La période de relance économique que connaît le Québec depuis le début de l'année 2016 ne serait pas le fruit d'une bonne gestion des finances publiques de la part du gouvernement en place, mais résulterait plutôt d'une croissance ontarienne plus forte couplée à une hausse des investissements publics et privés dès 2016, entraînant une hausse du revenu disponible et de la consommation des ménages.

Ces résultats tendent ainsi à réfuter les affirmations du gouvernement Couillard selon lesquelles les politiques d'austérité ont permis une relance de l'économie au Québec, et ils rejoignent les résultats obtenus dans des études précédentes de l'IRIS, soit que les dépenses publiques de consommation et d'investissement sont un facteur déterminant dans la relance et le maintien de la stabilité économique au Québec¹⁰⁵. En fait, il semblerait que le gouvernement Couillard manifeste le syndrome du « pompier pyromane ». En effet, la baisse des dépenses publiques d'investissement et la hausse des impôts des PME sont des exemples de politiques néfastes à long terme pour l'économie québécoise. Elles ont été mises en place en début de mandat afin de mieux les enlever en fin de mandat, cela faisant même dire au

premier ministre que son gouvernement aurait « sauvé le Québec¹⁰⁶ ». Un tel constat mériterait d'être pris davantage en compte dans les discussions publiques sur l'évolution économique du Québec et sur les mesures à prendre pour que cette évolution soit bénéfique pour tous et pour toutes.

Notes de fin de document

- 1 LAJOIE, Geneviève, « Sondage Léger-Le Journal : les Québécois insatisfaits du bilan du Parti libéral », *Journal de Montréal*, 14 avril 2018, www.journaldequebec.com/2018/04/14/sondage-leger-le-journal-les-quebecois-insatisfaits-des-15-annees-de-regne-liberal.
- 2 LELIÈVRE, Dominique, « Les libéraux pas gênés de leur bilan », *Journal de Montréal*, 15 avril 2018, www.journaldequebec.com/2018/04/15/les-liberaux-pas-genes-de-leur-bilan.
- 3 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2018-2019, Québec, 2018, p. 3.
- 4 *Ibid.*, p. 6.
- 5 FILLION, Gérald, « De l'austérité aux baisses d'impôt », *Radio-Canada*, 21 novembre 2017, ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068277/austerite-baisses-impot-quebec-allegement-fiscal-reductions-dependences-ministre-leitao-gouvernement-couillard.
- 6 *Ibid.*, p. 19-34.
- 7 Voir notamment FORTIN, Pierre, « Qu'est-ce qui cloche à propos de l'économie québécoise? », *L'actualité*, 5 octobre 2016, lactualite.com/lactualite-affaires/2016/10/05/quest-ce-qui-cloche-a-propos-de-leconomie-quebecoise/.
- 8 DUTRISAC, Robert, « L'austérité n'a pas nui à l'économie, selon Philippe Couillard », *Le Devoir*, 17 mars 2016, www.ledevoir.com/politique/quebec/465718/l-austerite-n-a-pas-nui-a-l-economie-selon-philippe-couillard.
- 9 *Ibid.*
- 10 Voir à ce propos l'Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec lancé par l'IRIS (iris-recherche.qc.ca), ainsi que COUTURIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PEPIN, « Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008 », étude, IRIS, 1^{er} mars 2015, 55 p., iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes.
- 11 Voir notamment COALITION MAIN ROUGE, « Sous le thème "Ripostons", la Coalition Main rouge donne le coup d'envoi à une semaine d'actions contre l'austérité », *Non aux Hausses*, 22 février 2015, nonauxhausses.org/lancement/.
- 12 Voir à ce propos BLYTH, Mark, *Austerity. The history of a dangerous idea*, Oxford University Press, 2013, p. 205-208.
- 13 MARTIN, Eric, « Le projet "austéritaire" – La "révolution" néolibérale de l'État », document de réflexion, IRIS, 7 octobre 2015, 16 p., iris-recherche.qc.ca/publications/projet-austeritaire%20.
- 14 BALL, Laurence M., Davide FURCERI, Daniel LEIGH et al., *The distributional effects of fiscal consolidation*, Fonds monétaire international, 2013.
- 15 BLANCHARD, Olivier et Roberto PEROTTI, « An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output », *The Quarterly Journal of Economics*, 117-4, 2002, p. 1329-1368.
- 16 FORNI, Mario et Luca GAMBETTI, « Sufficient information in structural VARs », *Journal of Monetary Economics*, vol. 66, 1^{er} septembre 2014, p. 124136.
- 17 BOUCHARD, Lucien, « Pour un Québec économiquement solide et socialement solidaire », Document de réflexion, *Gouvernement du Québec*, mars 1996, p. 8.
- 18 VENNE, Michel, « Pour arriver au déficit zéro en l'an 2000 : Le secteur public doit se préparer à des concessions. Bouchard évoque des ajustements aux conventions collectives », *Le Devoir*, 22 mars 1996.
- 19 RAYMOND, Ghislaine, *Le partenariat social. Sommet socio-économique de 1996, syndicats et groupes populaires*, Montréal, M Éditeur, 2013, p. 168-170.
- 20 Voir à ce propos COUTURIER, Eve-Lyne et Philippe HURTEAU, « Les services de garde au Québec : champ libre au privé », étude, 13 avril 2016, iris-recherche.qc.ca/publications/CPE.
- 21 GÉLINAS, Jacques B., *Le virage à droite des élites politiques québécoises*, Montréal, Écosociété, 2003, p. 99-100.
- 22 Voir à ce propos GRAEFE, Peter, « The contradictory political economy of minority nationalism », *Theory and Society*, 2005, vol. 34, n^{os} 5-6, p. 519-549.
- 23 CHAREST, Jean, « Discours inaugural », *Gouvernement du Québec*, 4 juin 2003, www.archivespolitiquesdu-quebec.com/discours/p-m-du-quebec/jean-charest/discours-douverture-de-jean-charest-quebec-4-juin-2003/.
- 24 ROY, Serge, *Fonction publique menacée! Le néolibéralisme à l'assaut des services publics, 1981-2011*, Montréal, M Éditeur, 2012, p. 61.
- 25 ROUILLARD, Jacques, « Négociation du secteur public - Une richesse dont les salariés ne voient pas la couleur », *Le Devoir*, 17 mars 2010, www.ledevoir.com/opinion/idees/285078/negociation-du-secteur-public-une-richeesse-dont-les-salaries-ne-voient-pas-la-couleur.
- 26 BÉLANGER, Éric et Richard NADEAU, *Le comportement électoral des Québécois*, Montréal, PUM, 2009, p. 30-31.
- 27 *Ibid.*, p. 98.

- 28 RAYMOND, *op. cit.*, p. 178-179.
- 29 HURTEAU, Philippe et Francis FORTIER, « État québécois, crise et néolibéralisme », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2015, n° 52, p. 2-7.
- 30 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2011-2012, Québec, 2011, p. 15-16.
- 31 Voir à ce propos THEURILLAT-CLOUTIER, Arnaud, *Le printemps de force. Une histoire engagée du mouvement étudiant au Québec (1958-2013)*, Montréal, Lux Éditeur, 2017.
- 32 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2013-2014, Québec, 2012, p. 4.
- 33 BEAULNE, Pierre, « La politique d'austérité budgétaire au Québec à la suite de la crise financière », billet, 20 mars 2018, iris-recherche.qc.ca/blogue/la-politique-d-austerite-budgetaire-au-quebec-a-la-suite-de-la-crise-financiere.
- 34 JOURNET, Paul, « PQ : Promesses tenues et promesses brisées », *La Presse*, 2 septembre 2013, www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201308/31/01-4685011-pq-promesses-tenues-et-promesses-brisees.php.
- 35 *Ibid.*
- 36 MINISTÈRE DES FINANCES, 2012, *op. cit.*, p. 13.
- 37 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2014-2015, Québec, 2013, p. 34.
- 38 MINISTÈRE DES FINANCES, 2012, *op. cit.*, p. 33.
- 39 POULIOT, Gaétan, « Plus d'austérité pour maintenir le cap », *Radio-Canada*, 20 février 2014, ici.radio-canada.ca/nouvelle/654731/depot-budget-quebec-ministre-nicolas-marceau-elections.
- 40 CHOUINARD, Tommy, « Couillard annonce des coupes de 3,7 milliards dès cette année », *La Presse*, 24 avril 2014, www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201404/24/01-4760559-couillard-annonce-des-coupes-de-37-milliards-des-cette-annee.php.
- 41 DION, Mathieu, « Baisse d'impôt : un peu d'oxygène pour les Québécois », *Radio-Canada*, 22 novembre 2017, ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068551/mise-a-jour-economique-quebec-baisse-impots-2017-classe-moyenne-leitao-couillard.
- 42 MINISTÈRE DES FINANCES, 2018, *op. cit.*
- 43 LANDRY, Bernard, « Budget 1996-1997 - Discours sur le budget et renseignements supplémentaires », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 9 mai 1996, p. 1-3.
- 44 BACHAND, Raymond, « Budget 2012-2013 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 20 mars 2012, p. 1-3.
- 45 MARCEAU, Nicolas, « Budget 2013-2014 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 20 novembre 2012, p. 1-2.
- 46 LEITÃO, Carlos J., « Budget 2014-2015 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 4 juin 2014, p. 1-8.
- 47 LEWIS, Vivien et Roland WINKLER, « Government Spending, Entry, and the Consumption Crowding-in Puzzle », *International Economic Review*, 58-3, 1^{er} août 2017, p. 943-972.
- 48 COUTURIER, Eve-Lyne, « L'éternel cycle électoral », *Le Journal de Montréal*, www.journaldemontreal.com/2017/11/21/leternel-cycle-electoral.
- 49 Voir entre autres la page E.3 du *Plan économique du Québec 2017-2018*. Pour plus de détails, voir : DESBIENS, Josué et Raphaël LANGEVIN, « Quelles sont les causes de l'endettement public du Québec? », IRIS, juin 2016, p. 96.
- 50 ABIAD, Abdul (ADB), Davide FURCERI (FMI et Université de Palerme) et Petia TOPALOVA (FMI), « The macroeconomic effects of public investment : Evidence from advanced economies », *Journal of Macroeconomics*, 50, décembre 2016, p. 224-240.
- 51 ATTINASI, Maria Grazia et Alexander KLEMM, « The growth impact of discretionary fiscal policy measures », *Journal of Macroeconomics*, 49, septembre 2016, p. 265-279; BALL, Laurence M., Davide FURCERI, Daniel LEIGH et Prakash LOUNGANI, « The Distributional Effects of Fiscal Consolidation », *IMF Working Papers*, 13-151, 2013, p. 1; BLANCHARD, Olivier J. et Daniel LEIGH, « Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers », *The American Economic Review*, 103-3, 2013, p. 117-120, coll. « Papers & Proceedings »; DELONG, J. Bradford et Lawrence H. SUMMERS, « Fiscal Policy in a Depressed Economy », *Brookings Papers on Economic Activity*, 2012-1, 2012, p. 233-297; FATÁS, Antonio et Lawrence H. SUMMERS, « The permanent effects of fiscal consolidations », *Journal of International Economics*, 112, mai 2018, p. 238-250; OSTRY, Jonathan, Atish GHOSH et Raphael ESPINOZA, « When Should Public Debt Be Reduced? », *Staff Discussion Notes*, 15-10, 2015, p. 1; JOVANOVIĆ, Branimir, « Growth forecast errors and government investment and consumption multipliers », *International Review of Applied Economics*, 31-1, 2 janvier 2017, p. 83-107.
- 52 LANDRY, Bernard, « Budget 2000-2001 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 14 mars 2000, p. 8-9.
- 53 MAROIS, Pauline, « Budget 2001-2002 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 29 mars 2001, p. 7-10.
- 54 SÉGUIN, Yves, « Budget 2004-2005 - Discours sur le

- budget», Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, p. 9-12.
- 55 AUDET, Michel, « Budget 2007-2008 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 20 février 2007, p. 10-12.
- 56 CLOUTIER, Audrey, « Une baisse d'impôt permanente de plus de 1 G\$ par année et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 28 mars 2017, p. 2.
- 57 LEITÃO, Carlos J., « Budget 2017-2018 - Le plan économique du Québec », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, p. B19-B20.
- 58 GALE, William G. et Andrew A. SAMWICK, « Effects of Income Tax Changes on Economic Growth », *Economic Studies at Brookings*, p. 16.
- 59 SAEZ, Emmanuel, Joël SLEMROD et Seth H. GIERTZ, « The Elasticity of Taxable Income with Respect to Marginal Tax Rates : A Critical Review », *Journal of Economic Literature*, 50-1, 2012, p. 3-50; MEGHIR, Costas et David PHILLIPS, *Labour supply and taxes*, The Institute for the Study of Labor, coll. « Working Paper Series », 2008.
- 60 YOUNG, Cristobal, *The Myth of Millionaire Tax Flight : How Place Still Matters for the Rich*, Stanford, Stanford University Press, 2017.
- 61 YOUNG, Cristobal, « If you tax the rich, they won't leave : US data contradicts millionaires' threats », www.theguardian.com/inequality/2017/nov/20/if-you-tax-the-rich-they-wont-leave-us-data-contradicts-millionaires-threats.
- 62 TANNENWALD, Robert, Jon SHURE et Nicholas JOHNSON, « Higher State Taxes Bring More Revenue, Not More Migration », *Center on Budget and Policy Priorities*, 4 août 2011, p. 22.
- 63 FORTIER, Francis et Simon TREMBLAY-PEPIN, « Les Québécois-es : les plus imposé-e-s en Amérique du Nord? », IRIS, février 2013, p. 12.
- 64 JÉRÔME-FORGET, Monique, « Budget 2009-2010 - Discours sur le budget », Ministère des Finances, Gouvernement du Québec, 19 mars 2009, p. 29-31.
- 65 SCHEPPER, Bertrand, « Baisse d'impôt et hausse d'Hydro », *Le Journal de Montréal*, www.journaldemontreal.com/2017/12/04/baisse-dimpot-et-hausse-dhydro.
- 66 Tiré de CANSIM tableau 326-0020, calcul des auteurs.
- 67 ARNOLD, Jens, *Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth?*, coll. « OECD Economics Department Working Papers », 2008.
- 68 BERG, Andrew, Jonathan D. OSTRY et Jeromin ZETTELMEYER, « What makes growth sustained? », *Journal of Development Economics*, 98-2, juillet 2012, p. 149-166.
- 69 CINGANO, Federico, *Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth*, coll. « OECD Social, Employment and Migration Working Papers », 2014.
- 70 STOILOVA, Desislava, « Tax structure and economic growth : Evidence from the European Union », *Contaduría y Administración*, 62-3, juillet 2017, p. 1041-1057.
- 71 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 1998-1999, Québec, 1998, p. 17.
- 72 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2016-2017, Québec, 2016, p. 28.
- 73 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2004-2005, Québec, 2004, p. 14.
- 74 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2006-2007, Québec, 2006, p. 18.
- 75 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2015-2016, Québec, 2015, p. 15.
- 76 MINISTÈRE DES FINANCES, Budget 2018-2019, Québec, 2018, p. 39.
- 77 MAZEROV, Michael, « Academic Research Lacks Consensus on the Impact of State Tax Cuts on Economic Growth. A Reply to the Tax Foundation », *Center on Budget and Policy Priorities*, 17 juin 2013.
- 78 LJUNGQVIST, Alexander et Michael SMOLYANSKY, « To cut or not to cut? On the impact of corporate taxes on employment and income », *National Bureau of Economic Research*, 11 décembre 2015.
- 79 BJØRNLAND, Hilde Christiane, « VAR Models in Macroeconomic Research », *Statistics Norway Research Department*, octobre 2000, p. 31.
- 80 LÜTKEPOHL, Helmut, *New introduction to multiple time series analysis*, Berlin, Springer, 2006.
- 81 BLANCHARD, Olivier et Roberto PEROTTI, « An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output », *The Quarterly Journal of Economics*, 117-4, 2002, p. 1329-1368; LEWIS, V. et R. WINKLER, « Government Spending, Entry, and the Consumption Crowding-in Puzzle », *op. cit.* ; AUERBACH, Alan J. et Yuriy GORODNICHENKO, « Measuring the Output Responses to Fiscal Policy », *American Economic Journal : Economic Policy*, 4-2, 2012, p. 1-27; MERTENS, Karel et Morten O. RAVN, « A reconciliation of SVAR and narrative estimates of tax multipliers », *Journal of Monetary Economics*, 68, décembre 2014, p. S1-S19.
- 82 FRY, Renée et Adrian PAGAN, « Sign Restrictions in Structural Vector Autoregressions : A Critical Review »,

- op. cit. ; ZIVOT, Eric et Jiahui WANG, « Vector Autoregressive Models for Multivariate Time Series », in ZIVOT, Eric et Jiahui WANG (éd.), *Modeling Financial Time Series with S-PLUS®*, New York, NY, Springer New York, 2006, p. 385-429, p. 385-429.
- 83 SIMS, Christopher A., « Macroeconomics and Reality », *Econometrica*, 48-1, janvier 1980, p. 1 ; HERRERA, Ana María, Nikolay GOSPODINOV et Elena PESAVENTO, « Unit Roots, Cointegration, and Pretesting in Var Models », in *VAR Models in Macroeconomics? New Developments and Applications : Essays in Honor of Christopher A. Sims*, Emerald Group Publishing Limited, coll. « Advances in Econometrics », n° 32, 2013, vol. 0/32, p. 81-115.
- 84 FORNI, M. et L. GAMBETTI, « Sufficient information in structural VARs », op. cit.
- 85 BJØRNLAND, H.C., « VAR Models in Macroeconomic Research », op. cit.
- 86 FORNI, M. et L. GAMBETTI, « Sufficient information in structural VARs », op. cit.
- 87 SCHMITT-GROHÉ, Stephanie et Martin URIBE, « What's News in Business Cycles », *Econometrica*, 80-6, 2012, p. 2733-2764.
- 88 ÖSTERHOLM, Pär et Erik HJALMARSSON, « Testing for Cointegration Using the Johansen Methodology When Variables Are Near-Integrated », *IMF Working Papers*, 07-141, 2007, p. 1 ; TURNER, Paul, « Testing for cointegration using the Johansen approach : are we using the correct critical values? », *Journal of Applied Econometrics*, 24-5, 1^{er} août 2009, p. 825-831.
- 89 HERRERA, Ana María, Nikolay GOSPODINOV et Elena PESAVENTO, « Unit Roots, Cointegration, and Pretesting in Var Models », op. cit.
- 90 AMANO, Robert A. et Simon VAN NORDEN, *Exchange rates and oil prices*, Ottawa, Bank of Canada, coll. « Working paper / Bank of Canada », 1995.
- 91 MOREL, Louis et Benoit PERRON, « Relation entre le taux de change et les exportations nettes : test de la condition Marshall-Lerner pour le Canada », *L'Actualité économique*, 79-4, 2003, p. 481.
- 92 Les comptes économiques trimestriels provinciaux pour la période mentionnée sont accessibles sur le site de l'ISQ à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-revenus-depenses/comptes-trimestriels.html.
- 93 DESBIENS, Josué et Raphaël LANGEVIN, « Quelles sont les causes de l'endettement public du Québec? », op. cit.
- 94 BERG, A., J.D. OSTRY et J. ZETTELMEYER, « What makes growth sustained? », op. cit.
- 95 Francis FORTIER et Simon TREMBLAY-PEPIN, « Les Québécois-es : les plus imposé-e-s en Amérique du Nord? », op. cit.
- 96 RIERA-CRICHTON, Daniel, Carlos A. VEGH et Guillermo VULETIN, « Tax multipliers : Pitfalls in measurement and identification », *Journal of Monetary Economics*, 79, mai 2016, p. 30-48.
- 97 BAYLOR, Maximilian et Louis BEAUSÉJOUR, « Taxation and Economic Efficiency : Results from a Canadian CGE Model », 2004, p. 49.
- 98 LJUNGQVIST, Alexander et Michael SMOLYANSKY, « To Cut or Not to Cut? On the Impact of Corporate Taxes on Employment and Income », *Finance and Economics Discussion Series*, 2016-006, février 2016, p. 1-60.
- 99 François DESJARDINS, « Hydro-Québec rapporte 2,5 milliards, mais tient aux hausses de tarifs », *Le Devoir*, www.ledevoir.com/economie/432954/hydro-quebec-verra-un-dividende-de-2-5-milliards-a-quebec ; REVENU QUÉBEC, « Réaménagement de l'impôt sur le revenu des sociétés », *Revenu Québec*, www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-fiscales/details/2015-04-16/.
- 100 PLANTE, Caroline, « Québec accordera des baisses d'impôt aux PME dans le prochain budget », *La Presse*.
- 101 DESBIENS, Josué et Raphaël LANGEVIN, « Quelles sont les causes de l'endettement public du Québec? » op. cit.
- 102 « L'économie du Québec se porte mieux que prévu », *Le Devoir*, 22 décembre 2016, www.ledevoir.com/economie/487584/l-economie-du-quebec-se-porte-mieux-que-prevu.
- 103 Institut de la statistique du Québec, « Croissance du produit intérieur brut du Québec au quatrième trimestre », www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiqu/communiqu-presse-2015/mars/mars1527.html.
- 104 DESROSIERS, Éric, « Le Québec profite peu du choc pétrolier », *Le Devoir*, 16 avril 2015, www.ledevoir.com/economie/437425/la-banque-du-canada-mise-sur-un-rebond-de-l-economie-cet-ete-le-quebec-profite-peu-du-choc-petrolier.
- 105 DESROCHERS, François, Bertrand SCHEPPER et Eve-Lyne COUTURIER, « Le secteur public et l'économie régionale au Québec », Rapport de recherche, IRIS, juin 2015, p. 41.
- 106 SALVET, Jean-Marc, « "On a sauvé le Québec", dit Couillard », *Le Soleil*, 6 décembre 2016, www.lesoleil.com/actualite/politique/on-a-sauve-le-quebec-dit-couillard-73fd7577e05b2ac2d29cc235c02285co.

**La rigueur budgétaire nuit
à l'économie québécoise.**



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socioéconomiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca

Imprimé **ISBN 978-2-924727-48-5**
PDF **ISBN 978-2-924727-49-1**